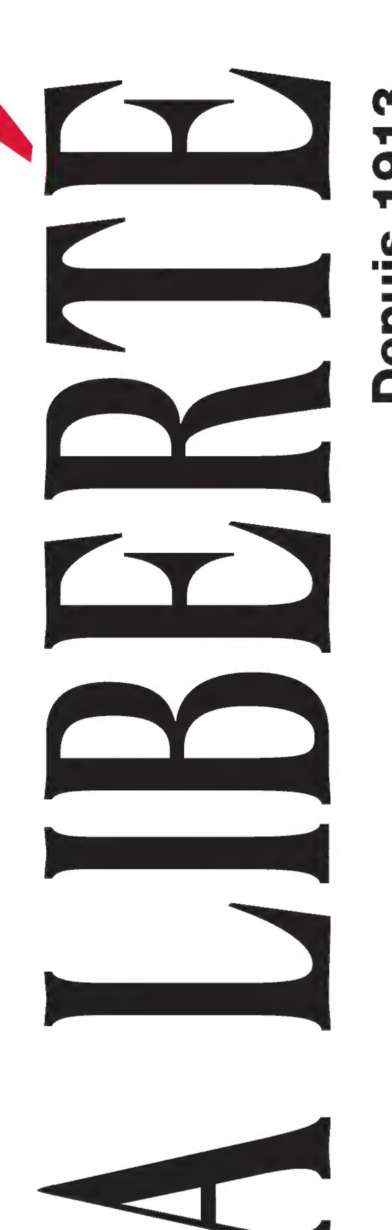


JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

LA LOI SELINGER

Deux experts, Wilf Falk et Curtis Brown, expliquent pourquoi le retour du recencement obligatoire est essentiel à la bonne mise en œuvre de la future loi Selinger sur les services en français.

A6

ACTUEL

UNANIMITÉ EN SANTÉ

Dans le domaine des services en santé, il règne pour l'instant unanimité au sein des trois partis politiques pour améliorer la disponibilité des services en français. Par contre il y a de sérieux défis à relever.

A7

ACTUEL

DEUIL ET COMPASSION

Dans la série sur la compassion, Baptiste Souque a recueilli des témoignages afin de mettre la notion de compassion à l'épreuve d'un domaine où elle semble particulièrement nécessaire, celui du deuil.

A11

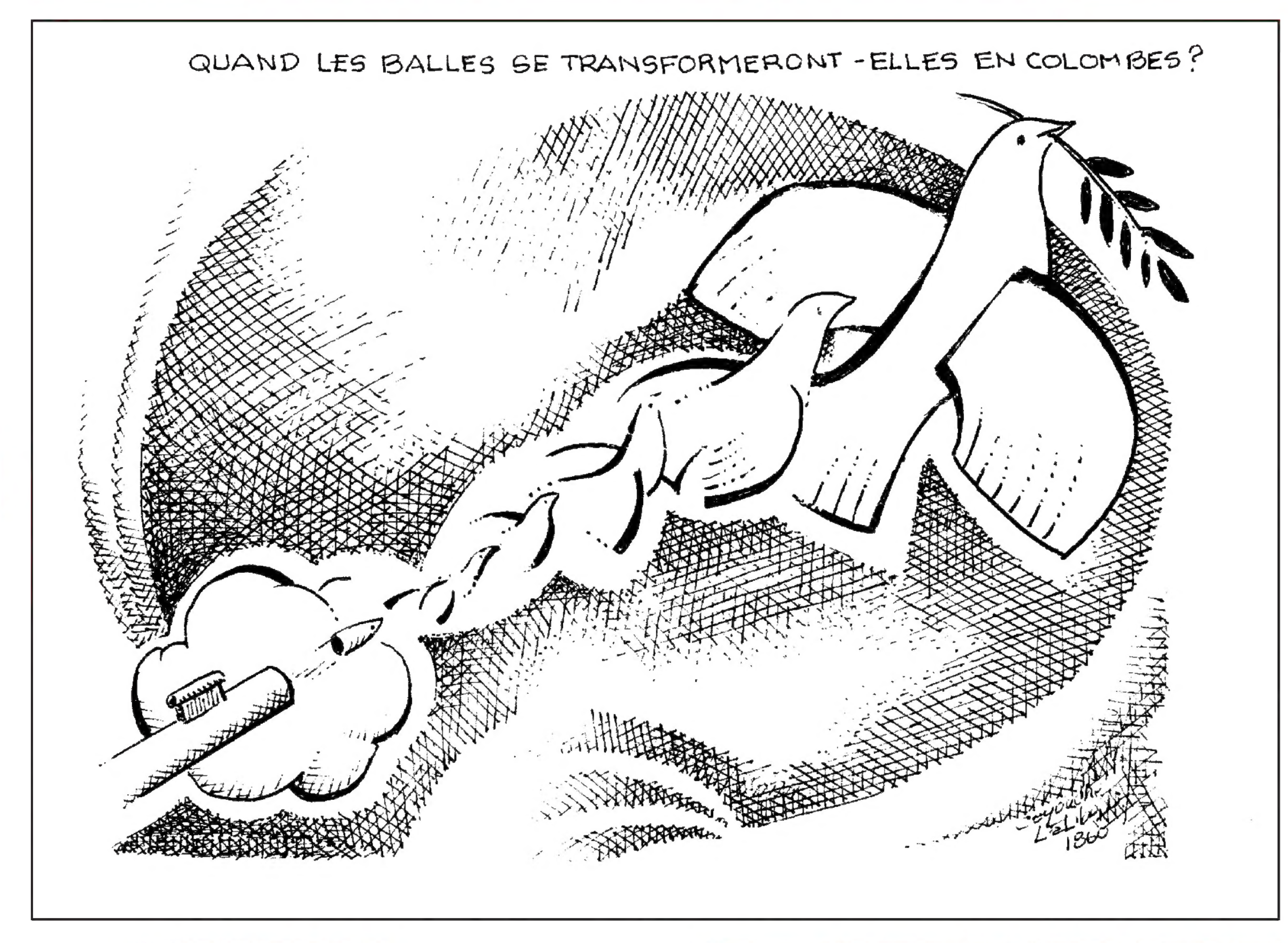
CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 N° 32 • 18 AU 24 NOVEMBRE 2015
SAINT-BONIFACE

PARIS VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015

ENTRE IMPUISSANCE ET SOLIDARITÉ



Citation
DE LA SEMAINE

« Quand je pense à ceux qui n'ont pas d'enfants dans le système scolaire, comme les aînés, ou encore les religieuses qui enseignaient dans nos écoles mais qui n'ont jamais élu de commissaires, c'est aberrant. »

Léo Robert a trouvé une manière frappante pour illustrer la nécessité de faire évoluer la liste des personnes habilitées à voter pour élire la Commission scolaire franco-manitobaine. | **Page A9.**



RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE



Afin de garder l'espoir

Dès le lendemain des attentats meurtriers à Paris, une centaine de personnes se sont rassemblées devant le Palais législatif pour exprimer leur solidarité aux victimes.

| **Page A13.**



photos : Marouane Refak

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





RÉSEAU SÉLECT



LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Baptiste SOUQUE
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

LES GLANURES DE LA RÉDACTION

Une question de ton

Pour le Premier ministre Trudeau, la politique de la main tendue aux adversaires est une des façons dont il veut se démarquer de son prédécesseur, Stephen Harper. Mais pour Thomas Mulcair, le chef du Nouveau parti démocratique, la clé de la réussite, c'est de maintenir son ton agressif.

Pit-bull ou Saint-Bernard?

Il a beau se retrouver en troisième position parmi les chefs des partis politiques, Thomas Mulcair a maintenu le ton agressif qui a fait sa réputation au Nouveau parti démocratique.

Début novembre, au congrès du Syndicat canadien de la fonction publique, il a vertement critiqué le récent Accord de partenariat transpacifique, qui « menace des milliers d'emplois dans le secteur de la fabrication ».

De plus, il a reproché à l'ancien gouvernement Harper d'avoir « sabré dans les fonds accordés à la santé ». « On maintiendra la pression sur le gouvernement libéral pour qu'il fournisse l'argent requis afin d'assurer l'avenir du système des soins de santé au Canada ».

Thomas Mulcair s'est aussi engagé de « surveiller de près » l'approche des libéraux dans le domaine de la protection de l'environnement.

« Les néo-démocrates sont là pour vous protéger », a conclu le chef autoproclamé de la conscience sociale à la Chambres des communes.

La politique de la main tendue

Mélanie Joly, la nouvelle ministre du Patrimoine canadien, s'est rendue à Winnipeg le 11 novembre pour tendre la main à Shelly Glover, sa prédécesseure.

Apparemment les deux femmes ne se sont pas bornées à un échange de civilités en cette journée riche en symbolique militaire. Elles ont eu un échange de vues.

« Ma rencontre avec Mme Glover s'inscrit dans une démarche axée sur l'écoute et le respect des expériences passées. J'ai énormément de respect pour son travail de politicienne et l'engagement des femmes en politique. »

En posant son geste, la ministre Joly a illustré à sa façon le ton conciliatoire du nouveau Premier ministre. On se rappellera que le 19 octobre, lors de son discours de la victoire, Justin Trudeau a souligné que « les conservateurs sont nos voisins ».

Il va falloir les inviter toutes et tous à s'incliner sur la tombe de Louis Riel un 16 novembre.

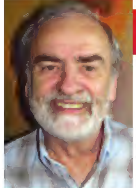


photo : Gracieuseté Patrimoine canadien

Mélanie Joly, la ministre du Patrimoine canadien et Shelly Glover, sa prédécesseure, au Musée canadien pour les droits de la personne, le 11 novembre dernier.

LA CHRONIQUE À TROIS VOIX

| Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur : la-liberte@la-liberte.mb.ca ou www.facebook.com/LaLiberteManitoba



Michel Lagacé

La lettre de mandat : un outil de responsabilité

À peine quelques jours après l'assermentation de ses 30 ministres, le Premier ministre a posé un geste inédit en rendant publiques les lettres de mandat qu'il leur confiait. Ces lettres comprennent deux parties distinctes.

La première est adressée à tous les ministres et elle rappelle les grands engagements énoncés durant la campagne électorale (transparence, croissance de l'économie, etc.). La deuxième précise les responsabilités particulières attribuées à chaque ministre.

Dans le passé, les lettres de mandat n'étaient pas rendues publiques. Elles servaient à l'intérieur de l'administration fédérale comme moyen d'assurer la cohésion du gouvernement. Les membres de la haute direction de chaque ministère signaient un protocole d'entente qui précisait comment chacun allait contribuer à réaliser les objectifs du ministère. Cette pratique visait à créer une relation cohérente entre les différents services du ministère et à établir un mécanisme pour rendre des comptes.

En annonçant les objectifs selon lesquels les ministres seront jugés, le premier ministre accepte un risque certain : le public lui-même sera en mesure d'évaluer la performance de chaque ministre. Tout défaut ou manquement sera exposé au grand jour.

La perspective d'une telle évaluation constituera pour les ministres une incitation importante à se rappeler à tous les jours leurs lourdes responsabilités, autant envers le gouvernement qu'envers tous les Canadiens.



Raymond Hébert

Le premier grand défi de Trudeau

Justin Trudeau a été pris au dépourvu par les attentats terroristes à Paris en fin de semaine.

Les premières réactions de son gouvernement ont été plutôt tentatives, comme il le fallait. Il ne faut surtout pas paniquer et prendre des décisions hâtives sur ce dossier très complexe.

L'État islamique, présumé responsable des attentats, est hautement sophistiqué et mouvant géographiquement. Alors comment lutter efficacement contre lui?

La réponse à cette question constitue le premier grand défi de notre nouveau premier ministre. Il ne pourra pas revenir sur sa promesse électorale de retirer les CF-18 canadiens de l'Irak et de la Syrie.

Mais il devra faire preuve de grande imagination et de volonté politique pour que le Canada puisse se frayer un nouveau chemin dans un conflit désormais universel et toujours plus meurtrier. Car il faut engager la lutte de façon bien plus résolue, aux côtés de nos cousins français et de nos autres alliés, en faisant appel aux valeurs et aux compétences militaires uniques du Canada.

Parmi les approches possibles il y a, entre autres : une contribution canadienne accrue en matière de renseignement et en technologies de surveillance à l'étranger. Et pourquoi pas une initiative internationale de paix impliquant la communauté musulmane au Canada, dont la vaste majorité rejette ces actes de violence insensés et barbares?



Roger Turenne

Trudeau et le Sénat

Nous savons tous que le Sénat traverse une crise de légitimité. N'en déplaise à M. Mulcair, il ne peut pas être aboli. N'en déplaise à M. Harper, on ne peut pas le faire disparaître en refusant d'y nommer de nouveaux sénateurs.

En janvier 2014, Justin Trudeau a proposé la mise sur pied d'un conseil non partisan qui ferait des recommandations pour des candidats au Sénat qui, eux aussi, devraient être non partisans. Pour lancer le processus, il a exclu de son caucus tous les sénateurs libéraux.

L'idée était fort originale, mais son exécution laissait beaucoup à désirer. Il n'y a eu aucune consultation avec les intéressés. Ensuite la décision allait à l'encontre de la charte du Parti libéral. Une solution créative fut accompagnée d'une carence de leadership.

La proposition de M. Trudeau, aussi originale soit-elle, soulève de nombreuses questions. Quels seront les critères pour les nominations à ce comité aviseur ? Quel sera son mandat ? Vingt-deux mois après l'annonce de M. Trudeau, nous n'en savons rien.

Les acolytes de M. Harper détiennent actuellement la majorité des sièges au Sénat. M. Trudeau veut-il vraiment confier le sort de son programme législatif à ce groupe? Il y a 22 postes à combler. Les combler priverait les conservateurs de leur majorité. La confusion règne. Il n'y a pas de leader du gouvernement au Sénat. Le processus proposé par M. Trudeau risque de prendre beaucoup de temps à mettre en place. Or le temps presse : la session débute dans deux semaines.

Monsieur Trudeau a fait montre d'un leadership éclairé durant ses premières semaines. Sauf en ce qui a trait au Sénat.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

La cohérence historique de Selinger

Depuis que le Premier ministre du Manitoba a rendu publique à la mi-octobre sa volonté de faire adopter une loi sur les services en français, *La Liberté* vous a proposé, semaine après semaine, divers regards sur la méthode Selinger. Avec pour double objectif d'informer et de stimuler la réflexion sur le sujet, notamment en remettant l'initiative du député de Saint-Boniface dans son contexte historique.

Pour des raisons d'heure de tombée, il incombe vraisemblablement à nos consœurs et confrères de Radio-Canada et des autres médias de donner les éléments clés du projet de loi et d'obtenir les premières réactions. Puis viendra le temps pour les principaux acteurs politiques, ainsi que les experts qui seront consultés, de se pencher plus avant sur l'évaluation et les ramifications des propositions avancées par Greg Selinger. C'est dire si l'importance du sujet va permettre à *La Liberté* de continuer à pleinement faire son indispensable part.

Indispensable en particulier est de prendre la juste mesure de la portée potentiellement historique du projet de loi Selinger dans la perspective du respect de la volonté des Métis de la Rivière-Rouge. Déjà au temps de la Colonie, marquée par l'isolement et les difficultés d'un climat aux tendances extrêmes, l'ouverture aux autres faisait partie des conditions de survie. L'ouverture, l'acte culturel par excellence de ce pays.

Dans cet esprit, sous la gouverne de Louis Riel et de son indispensable mentor l'abbé Noël Ritchot, les Métis obtinrent les garanties légales que leurs parents (plus ou moins éloignés) Canadiens français de l'Est puissent aussi s'installer et vivre selon leurs valeurs culturelles et religieuses dans la nouvelle province du Manitoba.

Mais les *Canadians* de l'Ontario, surtout ceux du fond orangiste anticatholique et antifrançais, ne l'entendaient pas de cette oreille. Pour eux, la loi du plus fort primait sur des articles de lois. Ces messieurs, confortablement fanatisés pour éviter d'entendre la voix de leur conscience d'humains, avaient décidé de prendre le contrôle politique du Manitoba par tous les moyens possibles. Ils réussirent en deux temps : 1890 puis 1916.

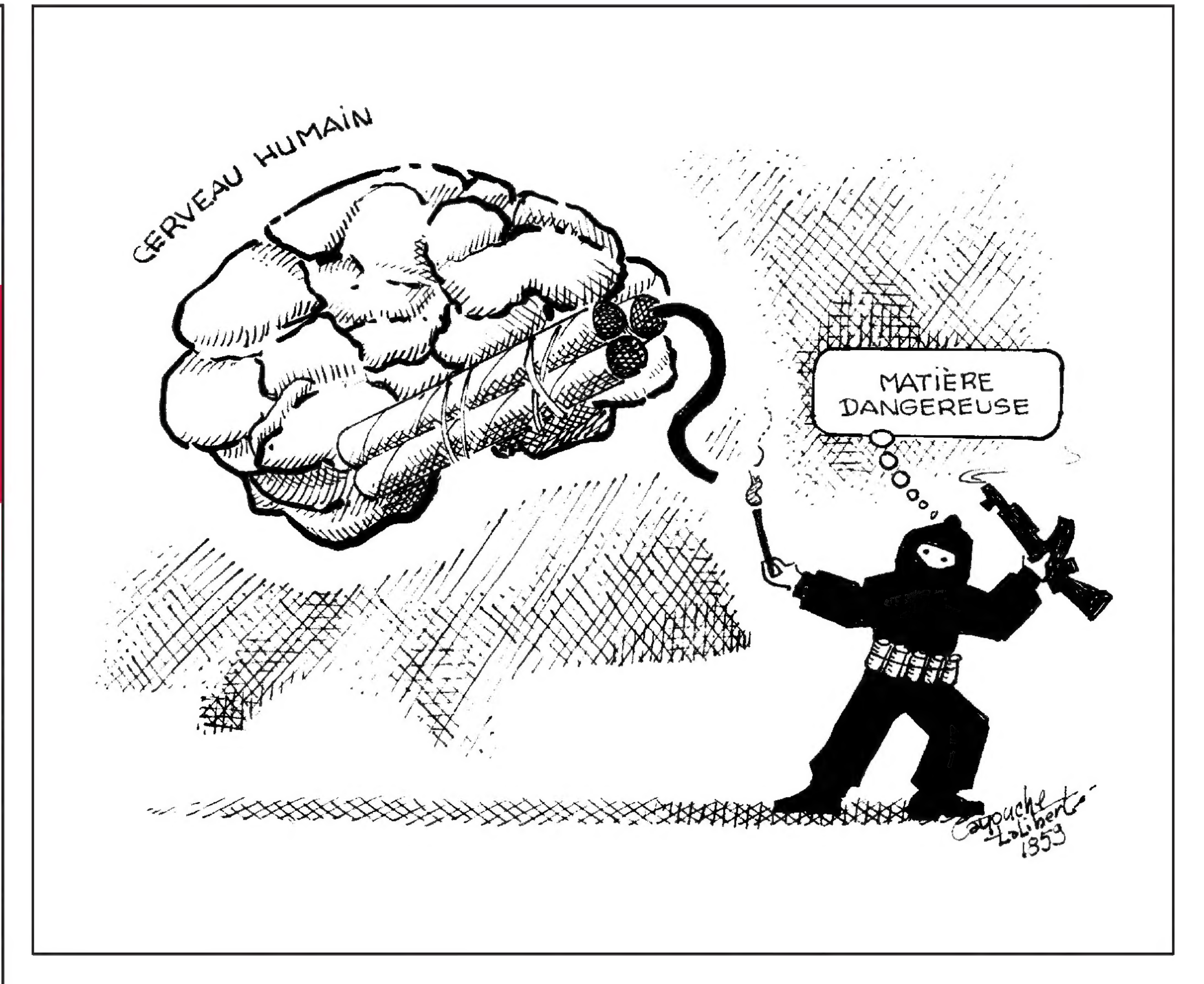
Enfin ils réussirent sur papier l'élimination du français dans l'espace politique, juridique et scolaire. Car dans la réalité, une longue résistance s'installa. Réputés indépendants d'esprit, Métis canadiens-français et Canayens n'étaient pas disposés, en tout cas pas en deux ou trois générations, à se plier au diktat du dominateur qui disposait des principaux leviers politiques et économiques de la société.

Depuis les années 1960, le Manitoba a heureusement connu des Premiers ministres qui comprirent qu'il ne servait plus à rien de mener les batailles d'un passé marqué au sceau du fanatisme orangiste. Au contraire. Dans le monde d'aujourd'hui, où l'interdépendance des économies nationales est une évidence, il n'est dans l'intérêt d'aucun chef manitobain de succomber à l'unilinguisme anglais.

Il est tout au contraire dans l'intérêt du Manitoba d'ouvrir ses bras aux immigrants. Versé en finances, Greg Selinger comprend bien la nécessité de l'immigration pour que sa province prospère. Par ses origines métisses, le Manitoba possède l'atout supplémentaire d'une immigration francophone qui peut décider de devenir bilingue, puis de le rester.

Il n'échappe à personne en effet que ce sont les nouveaux arrivants qui ont le plus besoin des services en français. Greg Selinger a bien souligné par avance que sa loi prévoit d'élargir la définition de « francophone ». Comme les Métis de 1870 voulaient que les Canayens puissent venir s'installer au Manitoba en toute égalité avec les Anglais, la *Loi sur les services en français* contribuera aussi à rendre plus cohérente et humaine la volonté politique d'accueillir des immigrants francophones; immigrants dont l'intégration contribue déjà à la dynamisation du noyau bilingue de la Province du Milieu.

Nous verrons bientôt combien il reste en notre sein d'orangistes anti-francophones ou d'autres empêcheurs de nous métisser, c'est-à-dire de consolider nos forces d'ouverture aux autres.



À VOUS *la parole*

*À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca**.*

L'apport particulier de l'Alliance française du Manitoba

Madame la rédactrice,

Le 29 octobre dernier, l'Alliance française du Manitoba a clos, avec panache, l'année de son centenaire par une soirée-gala, rehaussée par la présence du Premier ministre de la Province, celle de son Excellence l'Ambassadeur de France au Canada, ainsi que celle de nombreuses personnalités politiques et communautaires. Quelque 160 personnes se sont rassemblées ce soir-là pour célébrer cent ans d'histoire consacrés à la « défense et illustration de la langue française » en terre manitobaine, pour célébrer un siècle d'existence à promouvoir une francophonie ouverte sur la diversité, le pluralisme et le rassemblement.

Depuis sa fondation, l'Alliance française du Manitoba s'attache à être un acteur, avec ses partenaires, de la vie culturelle en langue française au Manitoba : des conférences aux pièces de théâtre, expositions et concerts en passant par « la Grande Dictée du Manitoba » à la fin des années 1980 et bien d'autres évènements culturels, l'éventail de l'offre culturelle de l'Alliance est large et marqué au sceau de la diversité.

Cette même diversité a irrigué les évènements culturels de l'année du centenaire, tous montés avec des partenaires et relayés par les médias : un festival de films, une pièce de théâtre, un concert de guitare classique, un concours de photographie, des performances en arts visuels, des créations poétiques et artistiques qui se poursuivront au cours des prochains mois.

Dans les dernières années, l'Alliance française du Manitoba a mis sur pied, en partenariat avec des institutions francophones et anglophones, des projets tels que *De la rivière Rouge à la Vallée noire* (production d'un spectacle musical), le *Festival Afri'k!*, la *Fête de la musique*, *Farandole* (arts visuels et broderie) et *Contes de fils et d'eaux* (littérature). Ces projets, très divers dans leur nature, concrétisent tous ce « dialogue des cultures francophones », dont l'Alliance française s'attache à être le promoteur, actif et convaincu, auprès d'un public francophone, anglophone et allophone. Ils s'inscrivent également dans une vision, qui sous-tend les actions de l'Alliance : la langue française est porteuse d'une francophonie, manitobaine et mondiale, aux voix multiples.

Dans la francophonie manitobaine actuelle, l'Alliance française du Manitoba, association de droit canadien, occupe une place originale : elle est à la fois une école de langue française, un centre de ressources en produits culturels et éducatifs et un promoteur de création culturelle. Dans ces trois domaines, elle est soucieuse de projeter une image de professionnalisme, de dynamisme, de modernité et d'innovation.

Mais, parce qu'elle a un lien, qu'elle cultive avec soin avec le réseau mondial des Alliances françaises (plus de 800 Alliances distribuées dans 137 pays) et avec la France, l'Alliance française du Manitoba est en mesure de fournir, dans son rôle culturel surtout, un apport particulier, grâce auquel certains spectacles par exemple peuvent être présentés au public manitobain. En raison de son triple ancrage – local, national et international, le créneau d'intervention de l'Alliance française sur la vie en français au Manitoba est donc unique, à la fois spécifique et complémentaire, et constitue la marque de son originalité.

De nombreux partenaires publics ont contribué aux célébrations du centenaire. Qu'ils en soient remerciés : les gouvernements aux niveaux fédéral, provincial et municipal; le gouvernement français; des fondations et organismes privés; la Fondation Alliance française, ainsi que les nombreux commanditaires et partenaires culturels. Que soient également remerciés les comités du centenaire et du gala. L'Alliance française du Manitoba est ce qu'elle est aujourd'hui grâce au dévouement de centaines de bénévoles qui se sont succédé au sein du conseil d'administration depuis 1915. Grâce aussi à des directeurs motivés, des équipes pédagogiques et administratives engagées et à des milliers d'étudiants qui lui ont fait confiance.

L'Alliance française du Manitoba grandit depuis un siècle, animée par la passion de Manitobains pour la langue française et les cultures francophones. Centenaire jeune et active, elle anticipe avec enthousiasme son deuxième siècle d'action dans la francophonie manitobaine.

Huguette Le Gall et François Lentz
Au nom du comité du centenaire de l'Alliance française du Manitoba
Le 12 novembre 2015

À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Il faut raconter la vraie histoire de Louis Riel

Madame la rédactrice,

Nous avons entendu les propos avancés dans votre reportage à l'émission Couleurs locales, UNIS tv, dimanche le 8 novembre dernier concernant le manque de personnages francophones dans les évènements entourant les célébrations du 150e anniversaire de la Confédération du Canada et sur votre espoir de voir Louis Riel réhabilité pour ces paroles, merci.

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, établie en 1887, est la plus ancienne organisation représentant les Métis au Manitoba et au Canada. L'Union travaille depuis plusieurs années pour restaurer la vérité face au procès de Louis Riel, chef métis, fondateur du Manitoba, personnage et leader central poussé à la résistance à la Rivière-Rouge et au Nord-Ouest. Nous considérons Louis Riel comme l'un des Pères de la Confédération, un homme lésé, un défenseur de son peuple et un protecteur des droits des minorités au Canada. Nous continuerons notre démarche auprès du nouveau gouvernement élu afin que le gouvernement fédéral, lors de cette fête tant anticipée pour célébrer en 2017 un Canada confédéré depuis 150 ans, lui rende finalement justice.

Le jugement de la Cour suprême du Canada le 8 mars 2013 a déclaré que le gouvernement fédéral n'avait pas donné une suite honorable aux promesses de terres faites aux Métis dans la Loi qui a créé le Manitoba. Lors des élections, Justin Trudeau a fait beaucoup de déclarations quant à l'art de gouverner autrement. Il s'est engagé comme Premier ministre du Canada à donner suite aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation. Le rapport de la Commission illustre les faits historiques qui font prendre conscience à tous les Canadiens et les Canadiennes que les Autochtones amérindiens ne furent pas les seules victimes de l'impérialisme du temps. Les peuples Inuit et Métis y figurent également.

À notre avis, le 150e anniversaire de la Confédération canadienne serait le moment opportun et historique pour se raconter *la vraie histoire,* pour redresser les injustices du passé, pour démontrer publiquement la justice réparatrice et restaurer le statut de Louis Riel. C'est l'heure de reconnaître les contributions faites par les Métis et celles que nous continuons d'apporter à notre pays et dans les communautés à travers le Canada.

Madame la rédactrice, nous vous assurons de faire un suivi auprès de nos députés fédéraux récemment élus et du ministère du Patrimoine canadien pour en savoir plus long sur le processus de sélection des Canadiens et Canadiennes, Métis et francophones, qui seront honorés lors des évènements du 150e anniversaire.

Nous gardons toujours espoir que dans cette nouvelle ère canadienne, nous puissions ensemble créer *un savoir-être canadien* à la hauteur des principes visionnaires et modernes promus par Louis Riel : le bilinguisme, le multiculturalisme, l'ouverture et le respect de la différence, l'entraide et le sens aigu de la justice sociale.

Cordialement,

Paulette Duguay
Présidente UNMSJM
Le 12 novembre 2015

À propos d'un article du Réveil sur Hubert Lacroix, pdg de Radio-Canada

Madame la rédactrice,

Je veux d'abord exprimer mon enthousiasme et mon plaisir à lire *La Liberté*, que j'attends impatiemment toutes les semaines et que je lis depuis belle lurette parce qu'elle chatouille mes cordes franco-manitobaines, mais surtout parce que son contenu m'informe, m'enthousiasme et m'engage envers ma communauté. Vous captivez mon intérêt avec vos articles pertinents et parfois intrigants sur ce qui a trait à l'actualité de la francophonie manitobaine dans tous les domaines.

J'apprécie notre journal et lui souhaite longue vie pour vous et nous.

Je veux aussi féliciter *Le Réveil,* que j'ai trouvé, inséré dans *La Liberté*, quelques semaines passées. Par le biais de *La Liberté,* je voudrais m'adresser à la rédaction du *Réveil.*

Mesdames, Messieurs, j'ai lu plusieurs des articles et les grandes lignes de plusieurs autres. J'aime votre journal et je vous souhaite de continuer avec beaucoup de succès. Je vous encourage à continuer de lancer des défis à vos co-étudiants universitaires, à vous intéresser et à vous impliquer dans les grandes questions qui touchent l'ensemble de la communauté franco de toutes origines.

Aujourd'hui, malgré tout, je veux exprimer mon désarroi par rapport à votre article intitulé : « Une rencontre marquante » avec le grand patron de Radio-Canada, M. Hubert Lacroix, en poste en tant que président-directeur général de la Société Radio-Canada depuis 2007. Dans cet article, on y lit les paroles suivantes de M. Lacroix : « Nous ne pouvons nous considérer comme un réel diffuseur public sans prendre en compte l'importance des régions et des reportages locaux ». Quelques lignes plus loin, il est écrit qu'il s'est fait un devoir d'assurer un partenariat entre les stations régionales et leurs communautés, mettant en relief notamment l'importance des histoires locales pour préserver le patrimoine francophone. Il ne faut pas avaler ce message sans lui dire qu'en réalité, il faut du personnel pour atteindre l'objectif qu'il dit avoir toujours à cœur.

Si Hubert Lacroix avait été plus franc, il aurait admis que les coupures budgétaires infligées à la SRC et le manque d'engagement de sa part et de la part des autorités politiques l'ont empêché d'atteindre cet objectif. M. Lacroix est parfaitement au courant des coupures infligées dans les régions. En réalité, il sait très bien qu'il n'y a à peu près plus de productions locales, faute de personnel et d'appui financier.

Votre article qualifie votre rencontre comme ayant été « Une rencontre marquante ». Sûrement vous n'étiez pas dupe. Vous aviez l'occasion de lui laisser savoir que vous n'avaliez pas facilement l'ensemble de ses remarques ayant trait aux objectifs de la SRC qu'il dit avoir poursuivis. La situation actuelle de la SRC démontre le contraire. Est-ce que les deux dernières phrases de votre article traduisent vraiment les paroles prononcées par M. Lacroix?

Voilà ces deux phrases : « La chaîne de radio et de télévision symbolise non seulement un pilier historique pour la survie de la langue française, mais aussi un médium important pour assurer le maintien du système démocratique dans lequel nous vivons. Il est donc indispensable, selon lui, de travailler en collaboration avec les communautés comme la nôtre ici, à Saint-Boniface, pour continuer de développer la francophonie aux quatre coins de ce grand pays canadien. »

Vous et tous les Manitobains avons le devoir de nous assurer que les paroles de M. Lacroix deviennent des engagements réels et concrets, auxquels adhère la SRC. Restez aux aguets! Vous et nous tous devront œuvrer pour que les vrais objectifs de la SRC ne soient pas piétinés comme ce fut le cas dans les dernières années.

Les objectifs de la SRC sont aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient lors de sa création et nous devons œuvrer à nous assurer qu'ils deviennent à nouveaux des réalités, même s'il faut tenir compte des nouvelles technologies et des besoins de la clientèle actuelle.

Gérard Lécuyer
Le 12 novembre 2015

EN TOILE DE FOND DE LA LOI SELINGER

RÉTABLISSEMENT DU FORMULAIRE LONG

Pourquoi il faut les bonnes statistiques

Le rétablissement du questionnaire long obligatoire est remarquablement d'actualité dans la perspective du projet de loi sur les services en français de Greg Selinger. Deux experts apportent leurs arguments.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Wilf Falk, le statisticien en chef du Manitoba, il est « essentiel d'obtenir des données aussi précises que possible si on veut dresser le portrait en profondeur d'une communauté ».

« Surtout lorsqu'il est question de la bonne livraison des services gouvernementaux. Et c'est pourquoi je me réjouis du rétablissement du questionnaire long du recensement canadien. Les 60 questions permettent d'aller au fond des choses. Je suis heureux aussi qu'il contiendra les mêmes questions en 2016 qu'en 2006, avant que le gouvernement Harper l'ait supprimé.

« Le Bureau des statistiques du Manitoba a rencontré le Secrétariat aux affaires francophones à plusieurs reprises pour discuter de l'impact que les données du recensement et du questionnaire long pourraient avoir si le projet de loi sur les services en français de Greg Selinger était adopté.

« Si l'intention est d'étendre la définition d'un "francophone", ces statistiques seront déterminantes. Bien sûr, on saura combien de Manitobains ont le français comme langue maternelle. Mais aussi, on pourra faire le décompte des gens qui ont une connaissance de la langue. Ceux qui ont fréquenté les écoles d'immersion. Ceux qui ont suivi des cours de français de base. On aura des données sur le français comme langue première ou seconde chez les nouveaux arrivants.

« Et puis on peut comprendre où sont ces francophones. C'est important si le gouvernement veut savoir s'il faut ajouter des services dans les régions traditionnellement francophones. Ou encore pour souligner le besoin des services en français dans de nouvelles régions de la province. »



photo : Daniel Bahuaud

Wilf Falk : « Plus les questions sont précises et la méthode de la collecte des données est fiable, plus on peut dresser un portrait complet d'une communauté. Pour les francophones qui préconisent des nouveaux services, ou des services plus efficaces, c'est déterminant. »

Curtis Brown, le vice-président de la maison de sondage Probe Research, souligne l'impact des statistiques sur la francophonie pour le développement économique, le développement communautaire et les interactions entre le gouvernement et les gens d'affaires.

« On peut recouper les données du questionnaire long pour mesurer le niveau d'éducation des francophones, la fréquence de l'emploi du français au travail et la mobilité des travailleurs francophones au sein du marché manitobain. On peut donc déterminer le lien entre la connaissance du français et l'employabilité.

« Ces données peuvent aider la Province à trouver des emplois pour les francophones, en ville ou en région. Ou encore lorsque la Province appuie des organismes qui préconisent la valeur ajoutée du français à l'économie manitobaine, comme le World Trade Centre Winnipeg ou le CDEM.

« Le potentiel des données est énorme. Et c'est pour cela que je déplore le "trou" désormais créé en 2011 par le questionnaire long volontaire, questionnaire volontaire qui a remplacé le questionnaire long obligatoire. On ne peut pas gérer ce qui n'a pas été mesuré, ou mal mesuré. Et parce que volontaire, le questionnaire n'a pas permis d'obtenir des mesures sûres. Par conséquent, il est impossible de dresser le portrait fidèle de la population canadienne. »

L'avis de Curtis Brown est partagé par Wilf Falk. « En 2006, le questionnaire long avait été rempli par 96 % des Canadiens. En 2011, seulement 68 % des Canadiens ont répondu au questionnaire. Mais quel 68 %? Les résidents des milieux urbains appauvris, les pauvres, les jeunes hommes âgés de 20 à 24 et les communautés autochtones sont moins portés à répondre à des questionnaires volontaires. Ont-ils disparu du portrait qu'on a dressé du Canada en 2011?

« Et le portrait est incomplet à bien d'autres égards. Au Manitoba, le tableau en région est très flou. Nous n'avons aucunes données dans 46 des 117 municipalités rurales, parce que moins de 50 % des gens ont rempli le questionnaire. Pour tous les Manitobains, y compris les francophones, l'absence des données en 2011 restera criante. »

EN TOILE DE FOND DE LA LOI SELINGER

LES TROIS PARTIS PROVINCIAUX APPELLENT À UN RENFORCEMENT DES SERVICES EN FRANÇAIS

Unanimité politique sur la santé

Des représentants des trois partis politiques provinciaux ont déclaré à l'organisme de défense des droits Santé en français qu'ils tenaient à améliorer la disponibilité des services de santé en français. Une bonne volonté apparente, limitée surtout par un manque de personnel qualifié.


Ruby Irene
PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Ruby Irene Pratka

La ministre de la Vie saine et des aînés, Deanne Crothers, le candidat libéral dans la circonscription de Riel Neil Johnston, et la critique de l'Opposition officielle en matière de santé, Myrna Driedger, ont parlé des moyens de bonifier l'offre des services de santé en français.

Deanne Crothers, la ministre de la Vie saine et des aînés; Myrna Driedger, la critique conservatrice en matière de santé et ancienne infirmière à l'Hôpital Saint-Boniface; et Neil Johnston, candidat du Parti libéral du Manitoba dans la circonscription de Riel, ont pris la parole lors d'une conférence organisée par Santé en français dans le cadre de son Assemblée générale annuelle, début novembre.

Myrna Driedger a souligné l'importance d'une offre de service bilingue dans le secteur de la santé. « Quand les patients ont accès à des services dans leur propre langue, il y a des effets positifs sur leur santé. La recherche médicale le confirme. Avec la population vieillissante, des services de santé en français deviendront de plus en plus nécessaires du fait que plus de personnes vont les solliciter. Je crains que notre système ne soit pas prêt à recevoir cette bulle démographique qui se prépare. »

La représentante de l'Opposition officielle a ensuite déclaré : « Si le Parti progressiste-conservateur forme le gouvernement, il sera préparé à travailler avec vous pour bonifier l'accès des services en français, avec l'engagement de la communauté. »

La ministre Crothers a souligné pour sa part que « la loi proposée par le Premier ministre Selinger a pour but de donner plus de protection aux services en langue française dans la province, de protéger le Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba et l'existence des Centres de services bilingues, de protéger l'offre active et d'élargir la définition d'un francophone.

« Le but de notre gouvernement est de passer du stade des recommandations au stade des solutions pratiques. Avoir accès aux soins de santé en français ou dans sa langue maternelle facilite les soins pour le patient et le professionnel qui les donne. Avec l'arrivée des immigrants et réfugiés d'à travers le monde, l'offre de services en français, en langue de signes et dans d'autres langues deviendra un défi grandissant. »

La ministre a souligné à plusieurs reprises la difficulté de recruter des professionnels de la santé bilingues. « Étant donné les ressources humaines et financières limitées, il faut focaliser l'offre de services bilingues là où la population francophone est la plus concentrée. Le problème des ressources humaines ne se résoudra pas tout seul. D'ailleurs, on voudrait entendre des suggestions des francophones et des institutions de l'éducation pour le résoudre.»

Neil Johnston, le candidat libéral, est thérapeute respiratoire de formation. « À l'hôpital, c'est évident que la communication est essentielle quand des gens sont vulnérables ou malades. Et ce, tout au long de la gestion de la maladie. » Il considère que l'offre de services en français peut être améliorée par le biais du recrutement de l'extérieur et de la formation de la main d'œuvre existante. « Il faudrait mettre en place des programmes de formation en français langue seconde pour que les professionnels puissent améliorer leur français. Et il faudrait recruter activement des diplômés des programmes universitaires francophones ou bilingues. Notre but, c'est d'avoir un véritable système de santé en langue française, où et quand il le faut. »

Deanne Crothers a également avancé que ce serait « bénéfique, pour la communauté francophone et le système de santé, d'avoir une personne de contact désignée au sein du gouvernement pour l'accès aux services en français. » Les représentants libéraux et conservateurs ont signalé qu'ils seraient aussi ouverts à la création d'un tel poste.

Annie Bédard, la directrice de Santé en français, se montre optimiste. « On est très contents que les trois partis aient accepté de parler de la santé en français et de le mettre sur l'agenda. On compte les rencontrer individuellement avant les élections. »

Pour ce qui est du projet de loi Selinger, elle note : « Pour l'instant, ça reste assez vague. On a besoin de plus de précisions. On aimerait que les acquis soient protégés et qu'on ait la possibilité de faire un recours. Au sein même du gouvernement il n'y a pas de bureau pour les services de santé en français. On a désigné des établissements bilingues, mais il n'y a pas de financement qui vient avec ce geste. Par le passé, on a dû faire des gymnastiques pour préserver les acquis, et j'espère qu'une loi pourrait nous donner de quoi pour bien nous accrocher au système. »

LA PRÉCARITÉ DES RADIOS COMMUNAUTAIRES

Un autre chantier pour le gouvernement Trudeau?

Sous-financement chronique. Technologie en mutation. Les défis sont nombreux pour les radios communautaires. État des lieux.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le tableau financier n'est pas encourageant au Manitoba. Entre 2011 et 2015, les revenus en publicités fédérales d'Envol 91,1 FM sont passés de 60 000 $ à 20 000 $. La perte en 2012 de cinq employés dont les salaires étaient financés par l'ancien programme Katimavik a également porté atteinte à la capacité de la radio communautaire de proposer une nouvelle programmation. Les défis peuvent-ils être relevés?

Jean-Luc LaFlèche est membre du conseil d'administration d'Envol FM depuis 2012 et président depuis mars 2015. Il est convaincu que oui.

« Depuis le 19 octobre, le vent à Ottawa semble souffler dans la bonne direction. Dans la mesure où le gouvernement Trudeau a une vision différente du rôle de l'État en matière culturelle, on peut dire que l'environnement est déjà plus sain. Localement, je crois qu'il sera utile de rencontrer Daniel Vandal, le nouveau député de Saint-Boniface/Saint-Vital, pour lui faire part de nos défis et de nos besoins. »

Au plan national, l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC), dont Envol FM est membre, a entre autres un rôle de lobbying dans son mandat. Simon Forgues, l'agent de développement, explique :

« Grâce en grande partie à notre lobbying, le CRTC a établi en 2008 le Fonds canadien de la radio communautaire (FCRC). Nous croyons qu'il y a moyen de bonifier les appuis accordés aux radios communautaires de langue officielle. Aujourd'hui, nous cabalons pour que le FCRC soit doté d'une enveloppe qui garantirait un financement de base pour les radios communautaires de langue officielle. »

Jean-Luc LaFlèche se réjouit de l'initiative. « Ce qu'un meilleur appui fédéral peut nous donner, c'est les conditions financières qui permettraient à Envol FM d'aller de l'avant. À l'heure actuelle, on dépend beaucoup de subventions, et on ne sait jamais si elles seront renouvelées. D'année en année, on ne sait jamais si on peut retenir notre personnel. C'est quasiment impossible d'embaucher du nouveau personnel pour mettre sur pied des nouveaux programmes ou pour développer de nouvelles sources de revenus. Pour sortir du statu quo, il faut de l'argent. Mais on n'a pas l'argent pour sortir du statut quo. Un coup de pouce du fédéral pourrait briser ce cercle vicieux. »



photo : Daniel Bahuaud

Jean-Luc LaFlèche, président d'Envol FM : « On a beau prédire la mort de la radio communautaire, je n'y crois pas un brin. »

Simon Forgues rappelle que « les radios communautaires ne doivent pas se fier uniquement à l'aide gouvernementale ». « L'ARC travaille sur d'autres sources de revenus, comme les fondations. Nous espérons qu'elles annonceront leurs programmes et services sur les ondes des radios communautaires.

« Mais le défi est également technologique. Les nouvelles plateformes, comme l'iPod, les téléphones intelligents, les voitures pouvant capter et offrir du *streaming* en direct, sont des nouvelles réalités qui affectent non seulement les radios communautaires, mais aussi la radio commerciale et la presse écrite.

« D'où le besoin des radios communautaires de se réinventer. Nous ne sommes plus en 1990, époque où les bénévoles faisaient tourner du vinyle et des disques compacts. En 2015, un mélomane n'a plus besoin d'attendre au dimanche soir pour avoir sa dose de jazz ou de musique de films. La musique est écoutée instantanément, en *streaming*. Elle est téléchargeable – sur de nombreuses plateformes. »

Simon Forgues note que plusieurs radios communautaires pensent déjà en terme de convergence médiatique.

« À Chéticamp, en Nouvelle-Écosse, la radio CKJM a un site Internet qui permet de télécharger des disques et des chansons d'artistes de la communauté. Une autre radio de la Nouvelle-Écosse enregistre des albums dans son studio. Ce sont de nouvelles sources de revenus. À Yellowknife, Radio Taïga et le journal l'*Aquilon* ont conclu un partenariat. Les deux médias partagent leurs informations et vendent des annonces ensemble. »

Pour Jean-Luc LaFlèche, ce sont là des pistes à suivre. « Notre programme de formation de la jeunesse, Action Médias, s'est développé en lien avec *La Liberté*. C'est une relation qui serait à renouer. Et pourquoi pas frapper aux portes du 100 Nons et d'autres organismes culturels francophones? Plusieurs nouvelles idées de programmation et plusieurs partenariats sont déjà en voie de développement, mais au stade embryonnaire. Je suis optimiste. Je crois fermement qu'il y a des solutions. »

VERS UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ À LA CSFM

« C'est le temps d'élargir la liste électorale »

Ils étaient seulement cinq à participer à la consultation publique portant sur les changements au système électoral scolaire de la DSFM. Et les cinq croient que tout adulte qui s'identifie à la francophonie devrait élire des commissaires.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La rencontre tenue le 9 novembre au centre scolaire Léo-Rémillard à Saint-Vital a permis aux participants de s'exprimer sur l'agrandissement proposé de la liste électorale.

Josée Emond, ancienne élève du collège Louis-Riel, se réjouit que la Commission scolaire franco-manitobaine souhaite accorder le droit de vote à tous. « Je n'ai pas d'enfant, alors avant 2014 je n'avais pas le droit de vote pendant bien des années. Pourtant je suis fière francophone. »

À l'heure actuelle, les électeurs admissibles aux élections de la DSFM sont les parents des élèves présentement inscrits à la DSFM, les élèves de la DSFM qui ont 18 ans et plus, les diplômés de la DSFM, les parents des diplômés de la DSFM, ainsi que les parents des enfants inscrits en prématernelle francophone dans une école de la DSFM ou un établissement affilié à la DSFM.


photo : Daniel Bahuaud
De gauche à droite, Michel Durand-Wood, Josée Emond, Léo Robert et François Lentz.

Léo Robert, ancien directeur général de la DSFM, a participé en tant qu'expert-conseil à la recherche conduite en 2009 et 2010 par la firme Mosaik pour la CSFM dans le but d'élargir la liste électorale.

« Nos recommandations ont conduit la CSFM à inclure les diplômés et les parents des diplômés sur la liste électorale. En 2015, le temps est venu d'inclure les francophones de souche, les nouveaux arrivants et les francophiles. « Les changements proposés cadrent avec les interrogations collectives des États généraux de la francophonie, sans même parler du projet de loi sur les services en français de Greg Selinger et les efforts de la sénatrice Maria Chaput au fédéral. Le temps est venu d'agrandir la définition d'un "francophone".

« Présentement, il y a beaucoup de francophones qui ont plus de droits dans le système électoral des divisions scolaires anglophones qu'ils n'en ont dans le système scolaire francophone. C'est une lacune qu'il faut corriger. Quand je pense à ceux qui n'ont pas d'enfants dans le système scolaire, comme les aînés, ou encore les religieuses qui enseignaient dans nos écoles mais qui n'ont jamais élu de commissaires, c'est aberrant. »

Autre recommandation de la CSFM : que les élections soient tenues le même jour que les élections municipales et scolaires des divisions anglophones.

François Lentz, professeur en pédagogie à la retraite, suggère qu'il « faut tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès au vote ». « Même en 1994, lors des premières élections, je ne comprenais pas pourquoi on tenait à les avoir deux semaines avant. Et permettons aux électeurs de voter à l'école la plus proche. »

En octobre 2014, Michel Durand-Wood avait lancé une pétition préconisant l'élargissement de la liste électorale : « J'espère que tous pourront voter lors des prochaines élections. Et que la CSFM repense ses communications, pour faire connaître ses projets et ses décisions de manière rapide et transparente. L'ordre du jour des rencontres de la CSFM est rendu public le jour même! Et combien de personnes savaient que cette consultation publique avait lieu? »

Un besoin pancanadien

Josh Watt, le directeur général de l'Association des commissions scolaires du Manitoba, a assisté à la consultation publique du 9 novembre. Il se réjouit des propositions apportées par la CSFM.

« Partout au Canada, il y a des mouvements vers le désétablissement des commissions scolaires, notamment au Québec et à l'Île du Prince-Édouard. Toute mesure qui va dans le sens d'augmenter les droits des électeurs est donc positive. Des listes électorales élargies permettent à plus de personnes de s'exprimer.

« Et si on ajoute des moyens plus efficaces de voter, comme le vote en ligne, on peut renforcer ce droit d'expression. En 2014, à Guelph en Ontario, le vote par Internet a augmenté le taux de participation général de 11 %. Le tiers des électeurs ont voté en ligne. »

AUTOUR DE L'ARBRE DE VIE

LE CERCLE DES GRANDS-MÈRES



LOUISE-MARIE,

grand-mère africaine, doyenne du Cercle.

« Le bonheur de créer ensemble, c'est comme la cueillette des fleurs. Il y a la souffrance, du bonheur, de l'espoir. Le meilleur, c'est l'amour que vous m'avez témoigné. »



ZÉNABA,

grand-mère africaine,
arrivée au Manitoba en septembre 2015.

« Je me sens bien et heureuse, comme en vacances. Je suis déjà acceptée et me sens capable, cela donne du courage, de la joie de vivre ici. Je suis une femme qui aime le respect, je n'aime pas manquer de respect, je suis patiente. Je suis sincère avec les gens, je me donne à fond. Je suis une femme qui apprend, je suis généreuse, j'aime partager. »



DOLORÈS,

grand-mère métisse.

« Je me sens bien pour la chaleur que je reçois. "Pour une terre tout bâtie." C'est apprendre à connaître nos sœurs africaines. La sagesse, cela commence par la connaissance de soi, on la développe à travers les autres. Je découvre une paix intérieure, dans mon cœur, avec les nations. Migwetch le Grand Manitou! »



CHRISTELLE,

grand-mère métisse, benjamine du groupe.

« Pour moi, c'est un privilège chaque semaine d'être ici avec vous, ensemble dans un cercle. Dans nos gestes, ce que l'on apprend, c'est l'amour. J'écoute auprès des grands-mères leurs paroles de sagesse et, malgré les souffrances et les misères qu'elles ont vécues, il y a la joie de vivre, l'appréciation de la vie. »

Mené par l'Union nationale métisse avec l'Accueil francophone, « Autour de l'Arbre de Vie » est un projet de dialogue interculturel artistique qui vise le rapprochement, le sens d'appartenance, la fierté culturelle, l'appréciation et le respect interculturel et l'expression artistique.

Au cours d'ateliers automnaux, 14 grands-mères métisses et africaines se sont rassemblées autour de l'artiste Dolorès Contré-Migwans, issue de la nation Anishinaabeh-Odawa. Ellesont participées à une démarche d'apprentissage symbolique qui prend ancrage dans les racines culturelles autochtones du récit ancien de l'Arbre de Vie, récit qui raconte l'histoire de l'humanité.

L'Union nationale métisse
Saint-Joseph du Manitoba

et

l'Accueil francophone

vous invitent à célébrer
le Cercle des Grands-Mères
métisses et africaines

« Autour de l'Arbre de Vie »

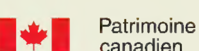
UN 5 À 7

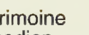
LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

Salle d'exposition
du Musée de Saint-Boniface

Venez entendre nos grands-mères!

Œuvres visuelles, chants et vidéos seront présentés au public pour témoigner d'une démarche de dialogue interculturel permettant aux grands-mères de vous partager leurs récits et symboles.



















LA COMPASSION DANS L'UNIVERS DE LA MORT ET DU DEUIL

« La compassion tu l'as ou tu l'as pas »

Cette semaine *La Liberté* met la compassion au cœur d'un milieu tout particulier : celui du deuil, où compassion est un maître-mot. Philippe Lavack a travaillé pendant plus de 30 ans au Salon funéraire Desjardins. Charles Brunet incarne Brunet Monuments depuis plus de 40 ans. Voici leurs réflexions.



Baptiste SOUQUE

presse4@la-liberte.mb.ca

À un moment ou un à autre, il faut se confronter à la mort d'un être proche, et au deuil. Travailler avec les personnes en deuil demande bien plus qu'un simple sens de l'entreprenariat. Dès ses débuts avec le Salon funéraire Desjardins, en 1962, Philippe Lavack a tout de suite perçu l'importance que tenait la compassion : « La compassion est énormément présente dans ce métier, dans ce milieu. Sans compassion, ce n'est même pas la peine de s'y essayer, on ne peut pas être hypocrite à ce point. »

Pour autant, l'émotion ne doit pas prendre le pas sur la compassion. Il est indispensable de dissocier les deux pour pouvoir servir au mieux les personnes dans le besoin : « Nous connaissons tous le deuil. Chacun a perdu un être cher. La compassion permet de mieux se mettre à la place des gens. Mais dissocier l'émotion de la compassion, ça reste indispensable. Pour nous, mais également pour les personnes qui viennent de perdre un être cher. »

Les liens avec les êtres humains sont partie intégrante de ce métier. Les époux Lavack ont pu s'en rendre compte, et s'imprégner de cet état d'esprit jusqu'à leur retraite du Salon funéraire en 1994 : « Il est important d'avoir de la compassion, pour pouvoir créer un lien avec les personnes qui viennent nous voir. Il faut comprendre leur peine, mais il ne faut pas se laisser emporter par le deuil et l'empathie. Certaines familles sont très exigeantes. Alors il ne faut surtout pas se laisser envahir par l'émotion. Ça ne leur rendrait pas service. »



photo : Baptiste Souque

Pour Philippe et Jacqueline Lavack, qui a appuyé son conjoint, la compassion est indispensable pour travailler auprès des personnes en deuil.

Charles Brunet, lui, a repris l'entreprise familiale de monuments funéraires. Il est très conscient des reproches qui sont adressés à son milieu professionnel. Depuis plus de 40 ans, il s'efforce de s'en démarquer. L'approche qu'il a de son travail met l'humain au centre, et impose une réflexion et une compassion autour du deuil, et de ceux qui restent : « Aujourd'hui notre industrie, car c'est une industrie, a mauvaise presse. Et c'est souvent justifié. Certains veulent vendre à tout prix, ils appellent et mettent la pression sur des familles en deuil. Nous, nous souhaitons attendre que les gens soient prêts, puis en discuter avec eux. Ce n'est pas un choix à faire à la légère. La compassion, c'est comprendre les deuils des gens, c'est être respectueux. En quelque sorte, c'est se mettre à leur place. »

Charles Brunet rejoint les époux Lavack en insistant sur la distance à prendre avec les familles, et sur le fait que ne pas agir sous l'emprise de l'émotion ne saurait empêcher un rapport compassionnel : « Un deuil, c'est un processus que chacun doit faire à sa manière. Notre rôle est un rôle d'accompagnement. La compassion c'est aussi ne pas laisser l'émotion prendre le dessus. On discute avec les gens pour que l'émotion ne leur fasse pas faire des choix qu'ils vont regretter par la suite. »

Chez Brunet Monuments, l'empreinte familiale imbibe les lieux depuis plus de 100 ans. Et c'est cet esprit que Charles Brunet, issu de la troisième génération, souhaite perpétuer et transmettre à son fils Benoît, qui travaille aujourd'hui avec lui : « Ici l'esprit de compassion fait partie du métier. J'ai vu mon père discuter avec les clients. Il y avait toujours ce respect, cette compassion qui est plus forte que l'empathie. Sans ça, c'est évident, je n'aurais pas pu travailler ici pendant 40 ans. »



photo : Baptiste Souque

Charles Brunet travaille depuis plus de 40 ans pour que Brunet Monuments soit au service et à l'écoute des clients.

Chacun n'est sans doute pas capable d'exercer un métier où le contact avec la mort est quotidien. Philippe Lavack a vu de nombreux croque-morts changer d'orientation professionnelle après quelques années d'activité. Il en a développé la conviction que certaines choses ne s'acquièrent pas : « Je pense que la compassion, tu l'as ou tu l'as pas. Ce métier n'est pas fait pour tout le monde. Mais quand on a la compassion en soi, elle s'approfondit au fur et à mesure des expériences. »

Si Philippe Lavack continue de donner de son temps, en offrant des conseils pour l'installation de columbariums dans différents villages, c'est toujours avec l'envie de faire vivre cet esprit de compassion qui imprègne le milieu qui l'a forgé, et dont les personnes en deuil ont tant besoin.

LA SEMAINE PROCHAINE : Quand la police croit en la compassion.

MARC POIRIER, FONDATEUR D'ÉCOLE À SAGE CREEK

Afin que nous construisions ensemble

Cela fait huit ans qu'il assume la direction de l'école Marie-Anne-Gaboury. Marc Poirier s'est fait remarquer par la qualité de son travail et bientôt, à la rentrée scolaire 2016-2017, il va devoir relever un nouveau défi : celui du fondateur de l'école à double voie à Sage Creek.

Belinda AVIA

Marc Poirier assume d'emblée le fond de sa motivation. « J'ai toujours voulu marcher dans les pas de mon père Raymond pour faire la différence. Il est pour moi un modèle. C'est quelqu'un qui aime travailler fort et qui défend les valeurs de la francophonie. J'ai beaucoup appris de lui, surtout comment se fixer des buts et les atteindre. »

Originaire de Saint-Adolphe, Marc Poirier a fait ses études secondaires à l'école Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes, puis ses études post-secondaires au Collège universitaire de Saint-Boniface (devenu l'Université de Saint-Boniface).

Tout comme son père Raymond Poirier, il aime la francophonie. Et même si aujourd'hui il travaille dans une école d'immersion, cette expérience de travail représente pour lui des valeurs ajoutées à sa formation.

Initialement, le futur fondateur de l'école Sage Creek a commencé par enseigner au secondaire, parce qu'il aime travailler avec les élèves plus âgés. Puis son désir d'influencer encore plus les élèves l'avait amené à postuler pour devenir directeur adjoint au collège Jeanne-Sauvé, où il a exercé pendant plusieurs années.



photo : Belinda Avia

Marc Poirier, le directeur de l'école Marie-Anne-Gaboury et futur directeur de l'école à deux voies de Sage Creek.

Lorsqu'il avait pris ses fonctions en tant que directeur de l'école Marie-Anne-Gaboury voilà huit ans, l'effectif des élèves était de 265. « Depuis, notre programme ne cesse de grandir. Aujourd'hui, l'école compte 400 élèves. Ensemble, avec le personnel, on a fait la différence.»

Le travail effectué par le directeur et son équipe de l'école Marie-Anne-Gaboury est si remarquable que, vu le nombre grandissant des élèves, le besoin s'est fait ressentir de changer de bâtiment. En 2012, l'école d'immersion a dû échanger ses locaux avec l'école voisine anglaise Hasting School, qui voyait sa population diminuer.

S'il faut souligner ce bel effort de leadership, le natif de Saint-Adolphe partage son succès avec son personnel. À ses yeux, « c'est une performance d'équipe. Je crois que notre école a une bonne réputation et que les gens reconnaissent l'importance du bilinguisme. »

Pour preuve, il avait été proposé par les parents et les membres du personnel de son école pour le « Prix du chef de file exceptionnel en milieu scolaire ». Un prix qui lui a été remis par la Province au mois de mai.

Même s'il se voit bientôt obligé de quitter cette école qui est pour lui comme une famille, Marc Poirier tient à redire que la clé de sa réussite est la collaboration à tous les niveaux. Une clé qu'il compte utiliser en tant que fondateur de l'école à deux voies dans le quartier de Sage Creek.

« Je suis excité de relever le défi dès le début, d'utiliser tout ce que j'ai acquis comme expérience et la mettre à profit pour bien établir cette nouvelle école.

Il précise : « Un sondage auprès des familles du nouveau quartier de Sage Creek a montré que les résidents étaient partagés entre le besoin d'avoir une école d'immersion et une école anglaise. Pour mieux répondre aux besoins de la communauté, la Division scolaire Louis-Riel a donc décidé d'avoir une seule école, mais à deux voies. Ainsi les deux programmes vont cohabiter dans la même école. »

Pour le futur responsable de la première école à double voie de la division scolaire, la tâche ne sera pas facile. « Je compte collaborer avec la division, les nouveaux enseignants qu'il faut recruter et les parents afin que nous puissions construire ensemble une belle école pour les enfants. »

PARIS VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015

« ÇA DOIT FAIRE BEAUCOUP DE PEINE AU BON DIEU »

Pensées et prières pour Paris

Aussitôt que la nouvelle des attentats terroristes à Paris s'est répandue, vers 16h, heure du Manitoba, le vendredi 13 novembre, les ondes de choc ont commencé à se propager dans la communauté francophone et francophile du Manitoba.

Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca

Le consul honoraire de France à Winnipeg, Bruno Burnichon, sortait d'un hôpital quand il a appris la nouvelle. « Mon beau-frère était un témoin des attentats, et quand ils ont entendu les tirs, ils ont d'abord cru que c'était des feux d'artifices. » Le consul a passé une longue nuit avant de savoir, samedi matin, que sa sœur et son beau-frère étaient en sécurité.

Mélanie Ferrer, elle, rentrait du travail. « J'ai entendu à la radio qu'il y avait un attentat à Paris. Mon frère y était, à une conférence de médecins. Il est en sécurité, mais tout le monde qu'on connaît a un beau-frère ou un ami là-bas. »

La communauté francophone a organisé deux rassemblements en soutien aux victimes des attentats, qui ont fait au moins 129 morts et plus de 350 blessés. Le premier rassemblement a eu lieu le lendemain des attentats au Palais législatif du Manitoba, et le deuxième, le dimanche en fin d'après-midi à l'église Précieux-Sang à Saint-Boniface. Un troisième rassemblement a eu lieu lundi midi à l'Université de Saint-Boniface.

Daniel Boucher, le président de la Société franco-manitobaine, a remarqué : « C'est important qu'on soit solidaire avec nos cousins de la France. On doit se tenir ensemble comme francophones. »

Le premier ministre, Greg Selinger, le maire de Winnipeg, Brian Bowman, et le député fédéral de Saint-Boniface/Saint-Vital, Daniel Vandal, étaient parmi la centaine de Winnipégois venus montrer leur soutien à la communauté française de la ville.

Le premier ministre a affirmé : « Nous n'abandonnerons pas la France en ce moment. » Il a souligné qu'il comptait toujours représenter le Manitoba à la conférence internationale contre le changement climatique à Paris, qui débutera le 30 novembre. Il a aussi souligné que la province accueillerait comme prévu 2 000 réfugiés syriens dans le cadre du plan fédéral.

Bruno Burnichon, les mains tremblotantes, a pris la parole devant le Palais législatif. « Il n'existe aucun mot assez dur pour décrire ce qui s'est passé, mais on sait que la France va se battre avec le soutien de ses alliés. »

Dima el-Sayed, une jeune maman de Winnipeg, a serré la main du consul, les larmes aux yeux. « Je suis très inquiète et très émue. Chaque fois qu'il y a un attentat, la première chose qui me vient en tête, c'est ce qui va nous arriver si les tueurs se disent musulmans. Ça m'inquiète, mais je suis contente de parler à tant de gens ici. Je crois qu'on peut contribuer à bâtir un monde meilleur. »

Plus de cinquante personnes se sont réunies à l'église Précieux-Sang pour prier, participer à une prise de parole citoyenne et signer un livre de condoléances pour envoyer à la Mairie de Paris.

L'abbé Léon Mubikayi a ouvert la veillée avec une prière: « Nous prions pour que la paix et l'amour prévalent sur la haine. Notre Père d'amour et de la vie, tes projets sont des projets de paix. Écoute les cris de tes enfants. »

Thérèse, une membre du comité des femmes de la paroisse, qui a préféré taire son nom de famille, a conclu: « Le Bon Dieu doit avoir beaucoup de peine. Il est mort pour nous autres et on s'entretue. »

UNIVERSITY OF ALBERTA
EDMONTON-ALBERTA-CANADA
CAMPUS SAINT-JEAN
UNITÉ | DIVERSITÉ | UNIVERSITÉ

APPEL D'OFFRES

Étude de marché

Le Campus Saint-Jean recherche un professionnel avec d'excellentes aptitudes de rédaction et une excellente méthodologie de recherche et de synthèse. Une connaissance marquée pour les domaines de la santé et les besoins des communautés francophones en milieu minoritaire serait recommandée.

CONTEXTE

Le Campus Saint-Jean envisage la création de programmes universitaires et collégiaux dans le domaine de la santé qui seraient offerts par la Faculté Saint-Jean et le Centre collégial de l'Alberta. La création de ces programmes collégiaux et universitaires pourra faire l'objet de demandes de financement auprès de Santé Canada par l'intermédiaire du Consortium national de formation en santé (CNFS).

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DE MARCHÉ

Le consultant aurait à effectuer une étude de marché qui servira de guide dans la création de programmes en santé qui seraient potentiellement offerts par le Campus Saint-Jean.

L'ÉTUDE DE MARCHÉ DEVRAIT :

- Suggérer des programmes en santé qui seraient pertinents pour le Campus Saint-Jean, et en particulier pour le Centre collégial de l'Alberta;
- Présenter des données quantitatives de la clientèle potentielle pour chacun des programmes proposés;
- Déterminer les possibilités d'embauches des diplômés de chacun des programmes;
- Identifier les besoins de la communauté, auxquels répondraient les programmes proposés.

L'étude de marché devrait identifier les besoins au niveau des services en santé pour les francophones en lien avec chacun des programmes proposés. Un accent devra être mis sur le programme collégial *Préposé aux soins de santé personnels*.

L'étude de marché devrait être accompagnée par des données quantitatives et une analyse scientifique sur laquelle le Campus Saint-Jean pourrait s'appuyer pour prendre des décisions en ce qui concerne la mise en place des programmes proposés.

Date limite pour recevoir les offres : 27 novembre 2015

Date limite pour recevoir le rapport final de l'étude de marché : 19 février 2016

Pour obtenir plus d'information sur cette étude de marché, ou pour soumettre votre offre, veuillez contacter M. Denis Fontaine, doyen adjoint, Administration académique au Campus Saint-Jean au 780 465-8704 ou par courriel à denis.fontaine@ualberta.ca.



Demandez dès aujourd'hui votre remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles

Le gouvernement du Manitoba offre un remboursement pouvant aller jusqu'à 80 % du montant de la taxe scolaire applicable à votre terre agricole en 2015.



Ce remboursement respecte l'engagement permanent du gouvernement qui est de soutenir l'économie des régions rurales en offrant des allégements fiscaux aux familles d'agriculteurs.

Comment ça marche

Si vous êtes un résident du Manitoba qui possède une terre agricole dans la province et que vous avez payé des impôts fonciers en 2015, vous pourriez être admissible à ce remboursement. Votre terre agricole n'a pas besoin d'être cultivée ou servir au pâturage pour être admissible. Le remboursement s'applique uniquement à la taxe scolaire payée sur votre terre agricole et non aux taxes scolaires payées sur les résidences ou les bâtiments de ferme.

Comment faire une demande

Si vous avez reçu un remboursement en 2014, un formulaire de demande pour 2015 vous a été envoyé par la poste. Vous pouvez aussi télécharger ce formulaire au **masc.mb.ca** ou vous le procurer au bureau de votre région de la Société des services agricoles du Manitoba (MASC), au centre GO de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rurales Manitoba, ou au bureau de votre municipalité.

Votre demande doit être reçue par la Société au plus tard le **31 mars 2016**.

Pour en savoir plus :
Site Web : masc.mb.ca/fstr
Courriel : fstr@masc.mb.ca
Téléphone : 204.726.7068



Crédit et assurance
Bâtissons des collectivités rurales fortes au Manitoba



Venez discuter de sécurité avec nous

Votre famille et vous êtes invités à venir en apprendre davantage sur la sécurité des pipelines et la gestion des urgences. Vous pourrez discuter avec les experts de TransCanada et assister à nos démonstrations interactives adaptées à tous les âges. Nous sommes engagés envers la sécurité et vous attendons à notre soirée sur la sécurité et les interventions d'urgence organisée près de chez vous.

Participez à l'une de nos soirées sur la sécurité et les interventions d'urgence.

Mardi 17 novembre
Centre Communautaire de St. Norbert
3450 route de Pembina
Winnipeg, Man.
Heures : 16 h à 20 h

Mercredi 25 novembre
Centre Communautaire Whiteshell
PR 301-10 route 301
Falcon Lake, Man.
Heures : 16 h à 20 h

Jeudi 26 novembre
Salle de Réception Rivière Seine
80 chemin Arena
Ste. Anne, Man.
Heures : 16 h à 20 h

OleoducEnergieEst.com





FAC présente à nouveau des conférenciers inspirants et compétents, des ateliers pratiques et des conférences captivantes à l'échelle du pays. Ces événements gratuits sont offerts à tous ceux et celles qui s'intéressent à l'agriculture canadienne.

Trouvez les événements qui répondent aux besoins de votre exploitation. Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

fac.ca/Evenements



ÉCONOMIE

MÊME S'IL FAIT FROID POUR LA COUPE GREY

Les commerçants winnipégois se frottent déjà les mains

Près de 33 500 mordus convergeront vers le stade Investors Group Field le 29 novembre pour assister au match de la 103e Coupe Grey. Et tandis que les finalistes de l'Est et de l'Ouest s'affronteront, d'innombrables caisses enregistreuses feront des *touchdowns*.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Pour la quatrième fois de l'histoire de la Coupe Grey, le célèbre trophée de la Ligue canadienne de football sera décerné à Winnipeg. Pour les passionnés du sport, c'est l'occasion de participer à un évènement sportif d'envergure nationale. Pour les commerçants de Winnipeg, c'est une occasion rare dont il s'agit de profiter.

L'économiste Raymond Clément se souvient de la première Coupe Grey à Winnipeg, qui a eu lieu en 1991 :

« J'aime plus le hockey, mais une Coupe Grey chez nous, c'était un évènement à ne pas manquer. J'ai assisté au match au stade CanadInns. La partie a attiré beaucoup de monde, y compris des célébrités comme Wayne Gretsky et le comédien John Candy. Je les voyais grelotter, parce qu'ils n'avaient pas de manteaux d'hiver!

« Lorsqu'une finale nationale de l'ampleur de la Coupe Grey a lieu dans une ville donnée, les partisans sortent de tous les recoins du décor. En 1991, Winnipeg regorgeait de visiteurs. L'édition 2015 de la Coupe Grey pourrait attirer 50 000 personnes. Le stade Investors Group Field peut accueillir 33 500 *fans*. Mais il ne faut pas oublier les conjoints, les enfants et les amis qui les accompagneront. De plus, d'autres gens viendront tout simplement goûter à l'ambiance fébrile d'une ville hôtesse d'un concours sportif d'importance nationale. »



photo : Daniel Bahuaud

Michelle Gervais : « Venus pour la Coupe Grey, les passionnés de football feront du magasinage, iront au cinéma et visiteront plusieurs attractions de la ville. Et certains reviendront. »

Résultat : les commerçants de Winnipeg, notamment les propriétaires d'hôtels et de bars-sports, peuvent s'attendre à des recettes totales avoisinant les 100 millions $. Entre 400 à 500 emplois temporaires seront générés. « Les économistes croient que 30 millions $ seront versés en salaires. Pour la Ville de Winnipeg, la Coupe Grey rapportera 17 millions $ en impôts. »

Michelle Gervais, la présidente de l'entreprise touristique Ô Tours, connaît elle aussi l'impact d'une manifestation sportive de la taille de la Coupe Grey :

« Tous ces passionnés viendront d'ailleurs au Manitoba, ou encore des autres provinces et même des États-Unis, et dépenseront des sommes énormes dans les hôtels, les restaurants et les bars. Un grand nombre passera la fin de semaine, ou encore trois ou quatre jours à Winnipeg. Les gens feront du magasinage, iront au cinéma et visiteront plusieurs attractions de la ville.

« J'organise des visites guidées de Winnipeg. Je doute que la Coupe Grey changera la donne pour mon entreprise. Du moins, à court terme, puisqu'il s'agit d'un seul évènement. Lorsque Winnipeg a accueilli cet été le championnat de la Coupe mondiale du soccer féminin de la FIFA, c'était autre chose. Les parties se sont échelonnées sur plusieurs semaines. Alors les gens qui sont venus voir des matchs ont eu le temps de visiter la ville et de se prévaloir de nos services. »

N'empêche qu'à plus long terme, l'impact de la Coupe Grey pourrait bel et bien être ressenti par Ô Tours, espère Michelle Gervais.

« Je suis très consciente du phénomène des gens qui sont de passage à Winnipeg, qui sont enchantés par ce qu'ils ont vu et qui reviennent plus tard. Ces personnes deviennent d'excellents clients. Nous offrons une petite tournée de Winnipeg pour les clients de Via Rail qui font une courte escale de quatre heures dans la ville. Beaucoup d'entre eux reviennent et nous contactent pour continuer leur découverte. »

La semaine prochaine, *La Liberté*, présentera un entretien avec Kenny Ploen, le célèbre quart-arrière des Bombers qui a conduit l'équipe à quatre victoires ultimes au cours des années 1950 et 1960.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**

CITATION DE LA SEMAINE

Michelle Volk, 8e année, École Lacerte

« La vie des Autochtones était encore plus difficile que ce que je pensais. C'est une journée que je ne pourrai jamais oublier et que je vais partager autour de moi. Les gens ne réalisent pas à quel point c'était horrible. »

RÉGION URBAINE

Une journée qu'elles n'oublieront jamais

Environ 2 000 personnes se sont rassemblées le 4 novembre dernier au Centre des congrès de Winnipeg, dont plusieurs écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), pour une journée de réconciliation touchant les écoles résidentielles, en présence de nombreux Autochtones.

« Je voulais participer pour entendre les expériences des personnes qui sont allées dans les écoles résidentielles », confie l'élève de 6e année de l'École Lacerte, Nève Lancaster. Sa camarade de classe, Danika Pineau, renchérit : « J'ai lu un livre très intéressant sur les écoles résidentielles, donc je voulais en savoir plus. »

Désireuse de connaître le point de vue des Autochtones sur ce qu'ils avaient vécu, l'élève de 8e année de l'École Lacerte, Amanda Agbodan, a notamment apprécié quand ils « ont raconté à travers les chants et la musique ce qui s'est passé dans les écoles résidentielles. C'était incroyable ».

« L'atelier de musique était le plus intéressant et triste, confirme sa camarade de classe, Michelle Volk, qui par ailleurs aide des enfants autochtones pendant l'été. Certains ne pouvaient pas s'exprimer, tellement c'était difficile. »

Les élèves ont été marqués par les chants, mais aussi par les photos où « les élèves avaient les mains dans le dos, car elles étaient trop abîmées », rapporte Nève Lancaster.

« Leur vie était encore plus difficile que ce que je pensais, confie Michelle Volk. C'est une journée que je ne pourrai jamais oublier et que je vais partager autour de moi. Les gens ne réalisent pas à quel point c'était horrible. »

« On les a arrachés de leur famille et leur culture, et ça a changé toute leur vie, s'indigne Nève Lancaster. C'était un manque de respect. »

Pour Danika Pineau, « c'est à notre génération de faire une différence pour eux », affirme-t-elle en conclusion.



photo : Camille Harper-Séguy

De gauche à droite: Danika Pineau, Nève Lancaster, Michelle Volk et Amanda Agbodan ont beaucoup appris et réfléchi à l'occasion de leur journée de réconciliation concernant les écoles résidentielles.



photo : Gracieuseté École Lacerte

Plusieurs ateliers lors de la journée ont permis de mieux comprendre ce que les Autochtones avaient vécu.

À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

LA LISTE
Le 19 novembre
Tournoi 2

JMCA
Le 19 et 20 novembre
Camp de leadership
Région Ouest

CONSULTATIONS PUBLIQUES, planification stratégique 2016-2020 de la DSFM

École/Collège régional Gabrielle-Roy
Le jeudi 3 décembre 2015 à 18 h

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Le mercredi 25 novembre, 19 h, bureau divisionnaire, Lorette

CONGÉS

Congé des fêtes
Du 21 décembre au 3 janvier





VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA





PUBLI-REPORTAGE



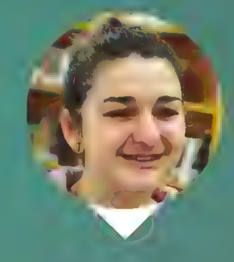
VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



ÊTRE UN ENFANT

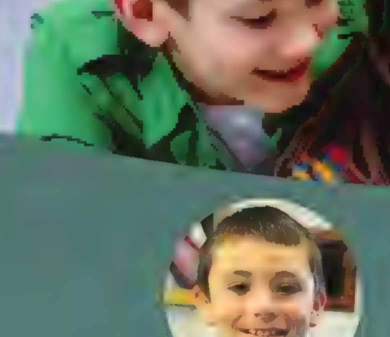
Le 20 novembre 1989, 191 pays ont signé la Convention internationale des droits de l'enfant. Depuis, cette journée est célébrée chaque année comme la journée internationale des droits de l'enfant. D'un pays à l'autre, les enfants ne font toutefois pas face aux mêmes privilèges et conditions de vie.

Selon les élèves de la DSFM, quel est l'avantage d'être un enfant aujourd'hui, surtout au Canada? Et le désavantage?



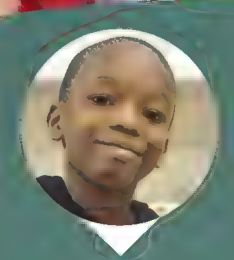
Chloé Champagne, 9e année, École Pointe-des-Chênes

« On est chanceux que notre pays n'est pas en bataille, qu'on peut être avec notre famille et que nos droits sont respectés. On n'a pas besoin d'aller travailler dans une usine, on peut vivre notre enfance et avoir une éducation. Des désavantages à être un enfant au Canada? Je n'en vois aucun. »



Eric Plante, 3e année, École Noël-Ritchot

« L'avantage au Canada, c'est qu'on peut faire des courses de bicyclette et de cyclocross, jouer au hockey, aller à Kid City et aller à l'école, pas au travail. Mais on ne peut pas aller dans une voiture et la conduire. J'aimerais ça. »



Moctar Ba, 4e année, École Lacerte

« Le plus grand avantage d'être un enfant, c'est d'avoir des parents. Si on n'avait pas de parents, personne ne nous nourrirait ou ne nous achèterait des choses. On serait des pauvres et on serait orphelins. Le désavantage, c'est que j'aimerais bien pouvoir conduire une voiture et avoir un travail. »

RÉGION URBAINE

Une impolitesse pour la bonne cause

Les élèves de l'École Roméo-Dallaire ont reçu une autorisation spéciale d'impolitesse le 30 octobre dernier, celle de lancer des tartes à la crème au visage de leur directeur, Bernard DesAutels, leur enseignante de maternelle, Tiffany Lyon, et leur enseignant d'éducation physique, Luc North!

« On pouvait lancer des tartes parce qu'on a prélevé plus de 1 000 $ pour la Fondation Terry Fox, explique l'élève de 6e année, Zacharia Bounachada. C'était super! »

En effet, pour encourager les dons, Luc North avait eu l'idée de promettre aux élèves des récompenses à chaque niveau atteint. À 500 $, ils ont eu une journée chapeaux à l'école. À 750 $, c'était une récréation prolongée. Et à 1 000 $, c'était le lancer de tartes à la crème. L'école a collecté 1 013 $.

« Ma mère travaille dans un bar, alors elle a demandé aux gens qu'elle servait s'ils voulaient donner de l'argent pour Terry Fox, raconte l'élève de 6e année, Lucien Paradis. C'était l'idée de ma sœur et moi pour avoir de l'argent. »

Zacharia Bounachada, lui, a fait du porte-à-porte dans son quartier avec sa mère. « J'étais nerveux d'aller demander de l'argent aux gens », confie-t-il.

Pour sa part, l'élève de 4e année Daniel Desilets a fait le tour de sa famille en quête de dons. « C'était difficile de prélever tout cet argent. Mais c'est important parce que c'est de l'argent pour les gens qui ont un cancer », rappelle-t-il.

Daniel Desilets a par ailleurs fait partie des quelques élèves choisis pour lancer une tarte au nom de toute l'école. « J'ai lancé ma tarte sur M. Luc parce que tout le monde criait son nom. C'était excitant! », avou-t-il.





photo : Camille Harper-Séguy

Les élèves de l'École Roméo-Dallaire ont eu le droit tout spécial de lancer des tartes à la crème sur deux de leurs professeurs et leur directeur. Quelle excitation!

EMPLOIS ET AVIS



La Division scolaire Louis Riel

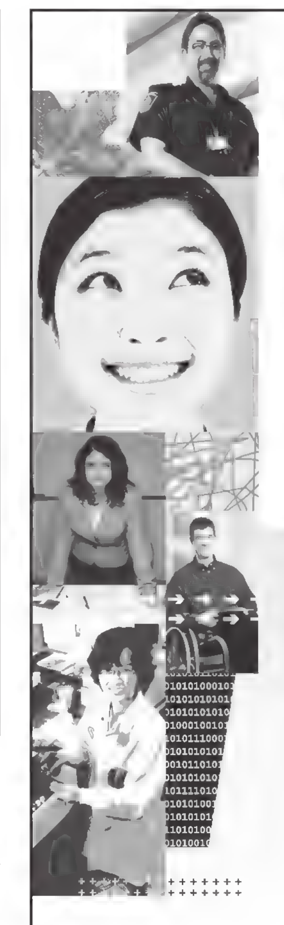
recherche des candidatures pour le poste suivant en immersion française :

No 612/C/15 – COLLÈGE BÉLIVEAU
poste d'aide bibliothécaire temporaire (1,0).
L'entrée en fonction se fera le 4 janvier 2016 et se terminera le 30 juin 2016 ou un jour avant que l'aide bibliothécaire remplacée reprenne ses fonctions, selon la plus rapprochée des deux dates.

Les détails de l'affichage sont disponibles sur le site Web www.lrsd.net/employment.

Veuillez s.v.p. faire demande en utilisant le processus de soumission en ligne DSLR en citant le numéro de l'affichage avant **16 h lundi 23 novembre 2015** à :
Lisa Aitken, Directrice général adjointe, Division scolaire Louis Riel.

Nous remercions toutes les personnes qui soumettent une demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





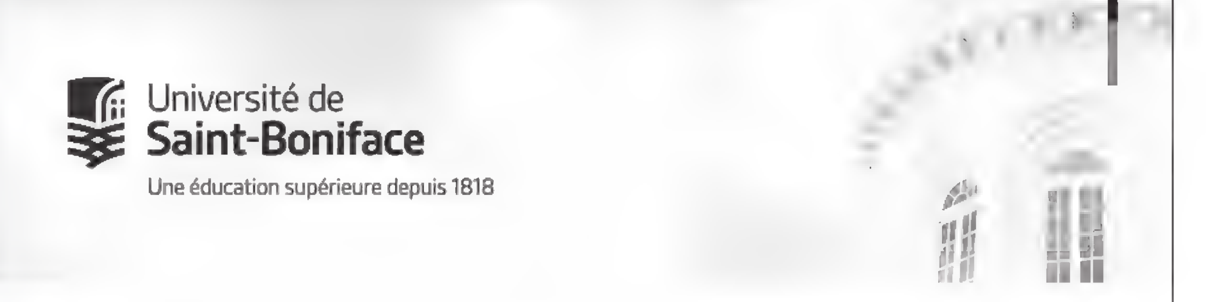
Veuillez prendre note que la date limite pour réserver votre espace publicitaire pour le numéro **du 6 janvier 2016** est **le 15 décembre 2015**.

Pour réserver votre espace :
production@la-liberte.mb.ca

Veuillez également noter que :

Le journal ne sera pas publié **le 23 et 30 décembre.**
Les bureaux de *La Liberté* seront fermés **du 21 décembre 2015 au 4 janvier 2016.**





APPEL DE CANDIDATURES

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE 1 AUX SERVICES INFORMATIQUES (POSTE À TERME D'UN AN)

Responsabilités:
- Assurer le support aux utilisateurs;
- installer et préparer l'équipement informatique;
- maintenir les laboratoires informatique;
- voir au dépannage technique d'équipement informatique et de logiciel.

Compétences requises:
- formation en informatique ou expérience pertinente;
- expérience dans le service à la clientèle;
- bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- sens de l'organisation, l'autonomie et esprit d'équipe;
- excellentes habiletés de communication.

Entrée en fonction : le 4 janvier 2016

Veuillez soumettre votre lettre de présentation et votre curriculum vitæ au plus tard le 2 décembre 2015 à :
Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



PETITES ANNONCES

À VENDRE

CONDO À VENDRE AU 500 TACHÉ : 1 130 pi², rénové, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, Stationnement intérieur, 50 ans+, 349 000 $. Tél. : 204 221-0110, pierrem@mts.net
339-

À LOUER

MAISON À LOUER IMMÉDIATEMENT. 3 chambres à coucher. À trois blocs de l'Université et de l'Hôpital. Gaz, électricité et téléphone non inclus. 1 400 $ par mois. Composez le 204 233-6909. Courriel : les4driedgers@gmail.com
338-

APPARTEMENT DAWSON TRAILS 55+. Disponible immédiatement, 1 chambre, 5 électroménagers, eau, stationnement souterrain, vue sur cour intérieure paysagée. Jour : 204 256-1011, soir : 204 231-0044.
340-

APPARTEMENT DE DEUX CHAMBRES À COUCHER. Entrée privée. À 5 minutes de l'USB. 795 $ tous les services compris, sauf l'électricité. Tél. : 204 770-5912
341-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

OFFRE D'EMPLOI

Le Musée de Saint-Boniface est à la recherche d'un(e)

Préposé(e) à l'entretien

Poste permanent à 0,8 ETP

Description du poste

Relevant de la Direction, le/la préposé(e) à l'entretien est responsable de s'occuper de la propreté et de l'entretien général du bâtiment et du site. Ce poste travaille étroitement avec le/la gérant(e) des programmes et expériences afin d'offrir un appui aux préparatifs et au démontage reliés au calendrier de réservations, ainsi qu'avec la Conservatrice en appui au maintien des aires d'exposition et d'entreposage. Le/la titulaire de ce poste agit comme premier point de contact pour les services assurés par des contrats externes au niveau du maintien spécialisé pour le bâtiment, ses systèmes et/ou le site. Il est attendu que le/la titulaire de ce poste s'assurera que les visiteurs au Musée soient satisfaits de leur séjour sur place, au niveau de l'apparence et de la propreté des espaces.

Responsabilités :

- responsable du nettoyage des espaces publics, des bureaux, des salles de toilette, des espaces d'exposition et des aires d'entreposage;
- responsable pour le maintien général du bâtiment et des autres structures sur le site (par ex : réparations mineures au niveau de la plomberie ou du système électrique, inspections régulières pour déterminer le fonctionnement des systèmes, travaux de peinture, installation ou reconfiguration des meubles de bureaux, maintien de base des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation, etc.);
- appui à l'équipe au niveau des besoins reliés aux opérations, à la programmation, aux expositions ou à la gestion de la collection d'objets (par ex : installer ou défaire des expositions temporaires, transporter et/ou déménager de lourds objets ou artefacts, préparer et démonter les salles lors des réservations, etc.);
- responsable de surveiller l'entretien paysager du site.

Qualifications :

- diplôme de 12e année ou l'équivalent;
- bilinguisme (français et anglais) à l'oral et à l'écrit;
- expérience récente dans un poste d'entretien et/ou de conciergerie;
- connaissance opérationnelle des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation;
- succès préalable à travailler avec des budgets attribués;
- compétences en gestion de temps;
- compétences en communication et relations interpersonnelles, aptitude à travailler en équipe;
- compétences avec les logiciels de la suite Microsoft Office ainsi que Internet Explorer;
- appréciation pour le rôle des musées dans la société et souci pour les bâtiments historiques;
- permis de conduire valide du Manitoba de classe 5;
- l'accès à un véhicule serait considéré un atout.

Termes de l'emploi : Selon la Convention collective

Salaire : Selon la Convention collective

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Une description détaillée du poste est disponible sur demande. Les candidats sont invités à soumettre leur candidature en déposant leur curriculum vitae et lettre de motivation soit en personne, par la poste ou par courriel **avant 16 h le lundi 30 novembre 2015** aux coordonnées suivantes :

Vania Gagnon
Directrice
Le Musée de Saint-Boniface Museum
494, avenue Taché
Winnipeg, Manitoba
R2H 2B2
Courriel : vgagnon@msbm.mb.ca
Téléphone : 204-986-8495



Nous remercions toutes les personnes intéressées et avisons que nous communiquerons uniquement avec celles qui auront été retenues pour une entrevue.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Conseiller ou conseillère régionale bilingue
Type d'emploi : Régulier et à temps plein
Ministère : Enfants et Perspectives pour la jeunesse, Loisirs et services régionaux, Beausejour (Manitoba)
Numéro de l'annonce : 30862
Date de clôture : le 30 novembre 2015
Échelle de salaire : 54 886,00 $ - 66 139,00 $ par année

Qualités requises :
Qualités essentielles :

- Formation postsecondaire en loisirs ou dans un domaine connexe. Des combinaisons équivalentes d'études et d'expérience de travail pourraient être prises en considération.
- Expérience de travail de consultation, de gestion de programmes, d'élaboration ou de prestation de programmes, ou rôle de leader dans le domaine des loisirs ou du développement communautaire.
- Expérience dans l'élaboration et la prestation de programmes communautaires, notamment dans l'évaluation des besoins, la recherche, l'évaluation des possibilités et des ressources ainsi que l'administration de programmes.
- Expérience dans l'utilisation des programmes informatiques comme Microsoft Word et Outlook.
- Connaissance du développement communautaire relativement aux loisirs, à la vie saine, à la culture et au patrimoine, à l'alphabétisation, au sport et à l'activité physique.
- Bonnes compétences en communication écrite, en français et en anglais.
- Capacité à fournir de la formation, des conseils et du soutien aux organismes communautaires, y compris les organismes francophones.
- Excellentes compétences interpersonnelles ainsi que la capacité à établir des partenariats et à collaborer avec divers intervenants, y compris les organismes communautaires, les municipalités, les districts d'administration locale, les organismes francophones, les collectivités des Premières Nations et les organismes bénévoles.
- Capacité à travailler sur divers projets de manière simultanée, ainsi qu'à gérer les questions et priorités émergentes.
- Très bonnes compétences en communication orale en anglais pour animer des ateliers et effectuer des présentations publiques.
- Bonnes compétences en communication orale en français entre autres pour la consultation avec les intervenants.

Qualités désirées :

- Expérience en planification financière, en production de rapports et en établissement de budgets.
- Expérience dans la gestion des subventions.
- Expérience dans l'utilisation de Microsoft PowerPoint.
- Connaissance des cultures autochtones, y compris la connaissance et la sensibilité concernant les questions interculturelles.

Fonctions :
Le poste de conseiller régional bilingue est un poste de niveau professionnel dans une région de la province à laquelle la personne est affectée. La personne choisie est chargée de fournir des services et des ressources pour appuyer les collectivités rurales et du Nord, les collectivités francophones, les organismes, y compris les organismes francophones, dans l'aide au développement des capacités communautaires et à la durabilité régionale. Elle offre l'accès, la promotion, la consultation, l'évaluation et le suivi des programmes, des subventions et des services gouvernementaux et non gouvernementaux aux municipalités, aux Premières Nations et aux organismes sans but lucratif. Elle fait la prestation des programmes, des subventions et des services des directions de programmes et des organismes connexes.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 30862
Gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba), R3C 3J7
Téléphone : 204-948-1387
Télécopieur : 204-948-2193

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitae et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca**

Personnes. Mission. Progrès.



À VOTRE SERVICE

SERVICES



SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL
(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS



La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com





Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.



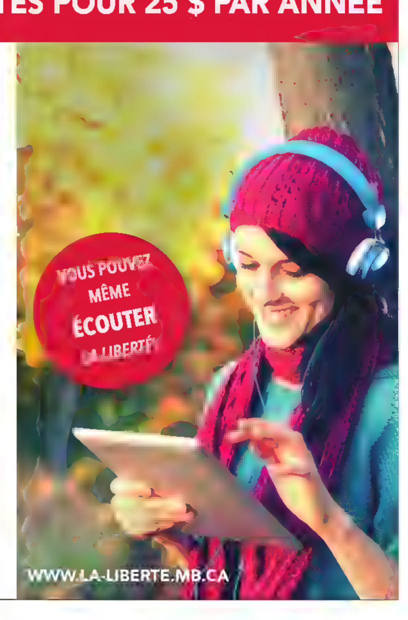
VOTRE JOURNAL TOUT EN COULEUR SUR MOBILES ET TABLETTES POUR 25 $ PAR ANNÉE





- Chaque mercredi votre journal numérique.
- Accédez au journal partout lors de vos déplacements.
- Accès illimité aux journaux et suppléments publiés au cours des 30 derniers jours.
- NOUVEAU : l'intégrale de votre journal en couleur.

100 % NUMÉRIQUE
100 % COULEUR



AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom
Prénom
Adresse
Ville Province
Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :
❐ Visa : ____________________ Expiration : ________
❐ MasterCard : ____________________ Expiration : ________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



INTERULTURELLE

UN PROJET EXTRAORDINAIRE

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, en collaboration avec l'appui de l'Accueil francophone, a mis sur pied un projet inédit: un cercle de grands-mères métisses en dialogue avec des grands-mères africaines.

B3

COMMUNAUTAIRE

DEUX SURVIVANTES TÉMOIGNENT

Deux Winnipégoises qui étaient dans leur adolescence au moment où la France était occupée par les Nazis, ont raconté comment leur famille a réussi à échapper aux persécutions contre les juifs.

B7

CULTUREL

LE NOËL DES 20 ANS DE CAMERATA NOVA

Pour résonner tous ensemble

Incontournable ouvrage musical du 17e siècle, la *Messe de Noël* de Praetorius, au programme les 21 et 22 novembre, soulignera le 20e anniversaire de Camerata Nova, tout en magnifiant la beauté naturelle et résonnante de la musique ancienne.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La *Messe de Noël* de l'Allemand Michael Praetorius a joué un rôle déterminant dans le cheminement artistique de Ross Brownlee, le directeur musical de l'ensemble Camerata Nova.

« J'étudiais la musique à l'Université McGill, à Montréal. Quelqu'un faisait jouer un enregistrement de cette messe dans une des petites salles d'écoute de la bibliothèque de la faculté de musique. Par pur hasard, j'ai entendu des bribes. C'était séduisant. Plus que séduisant. J'ai compris à l'instant même que je devais changer le parcours de mes études musicales. »

Plus de dix ans plus tard, en 2009, le natif de Winnipeg a eu « le plaisir exquis » d'interpréter la *Messe de Noël* lorsqu'il a dirigé le concert de Noël de Camerata Nova. (À lire l'article *Comment le rêve d'une poignée d'amoureux est devenu réalité* à la page B5).

« Pour la première fois, l'ensemble choral était accompagné de musiciens. J'avais organisé un groupe d'amis montréalais et winnipégois, des instrumentistes experts de l'interprétation de la musique ancienne. C'était un pas ambitieux dans le cheminement musical de Camerata Nova. Et un concert qui s'est avéré un succès mémorable. C'est la seule occasion où les guichets étaient fermés. Il fallait refuser l'entrée au public. »



Archives La Liberté

Ross Brownlee (à gauche) dirige un ensemble de musiciens jouant des instruments anciens, lors d'un spectacle de Camerata Nova en 2011.

Grande partition de la musique liturgique luthérienne, la *Messe de Noël* est à nouveau au programme de Camerata Nova. (1) Pour exécuter cet ouvrage de taille, l'ensemble sera épaulé de jeunes choristes de la Westgate Concert Choir, de cinq instrumentistes à cordes et deux trompettes naturelles de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Au groupe s'ajoutent des musiciens d'un peu partout en Amérique du Nord pour jouer des instruments rares, tels que la sacqueboute (l'ancêtre du trombone), la chalemie (un ancien hautbois), la douçaine (le basson de la Renaissance), le théorbe (un luth géant) et le cornet à bouquin (instrument hybride ressemblant à une trompette, mais joué comme une flûte à bec). Le chœur et les instruments seront par ailleurs accompagnés du grand orgue Casavant de l'église Westminster.

Pour Claudine St-Arnauld, premier violon du concert, c'est « une occasion d'apprécier la beauté des résonances ». « La musique qui chevauche la fin de la Renaissance et le début de l'ère baroque est unique, et de toute beauté. C'est rare d'avoir des représentations du genre à Winnipeg. Entre autres à cause de la rareté des instruments anciens. Ces instruments ont été créés pour jouer dans des espaces qui résonnaient, comme les églises. Ils sont plus doux, et n'ont pas été perfectionnés dans le but de la projection sonore, comme c'est le cas pour les instruments d'aujourd'hui. »

Résultat : une sonorité *naturelle.*

« Quand je joue mon violon d'époque, je me sens plus près de la nature. L'instrument est fabriqué en bois, les cordes sont en boyau. Côté technique, la clé est l'expressivité claire. On n'est pas là pour éblouir. Il n'y a pas de vibrato ou de grands changements choquants de volume.

« On n'exprime pas de débordements d'émotions, comme c'est le cas pour la musique romantique du 19e siècle. Le but de cette musique est d'accompagner les voix humaines. Et d'élever nos cœurs dans un mouvement circulaire enlevant et sans fin, où tous participent, y compris l'assistance qui sera invitée à se joindre au chœur. Nous résonnerons tous ensemble. »

(1) La *Messe de Noël* sera présentée le 21 novembre à 20 h et le 22 novembre à 15 h à l'église Westminster, située au 745 avenue Westminster à Winnipeg. Les billets sont disponibles à la porte, à la librairie McNally Robinson (1120 avenue Grant) ou au www.cameratanova.com.

Sudoku

PROBLÈME N° 481

2								
	7	9			1			5
1				5			2	4
		1	3	9	6			
					7			
		2					6	
		8						
			9	4		8	3	
				7	2	5	4	

RÉPONSE DU N° 480

6	9	5	4	7	8	1	3	2
2	4	7	9	1	3	5	8	6
3	1	8	6	5	2	7	4	9
1	8	3	7	6	4	9	2	5
4	5	6	2	9	1	3	7	8
9	7	2	8	3	5	4	6	1
7	2	1	3	8	9	6	5	4
8	6	9	5	4	7	2	1	3
5	3	4	1	2	6	8	9	7

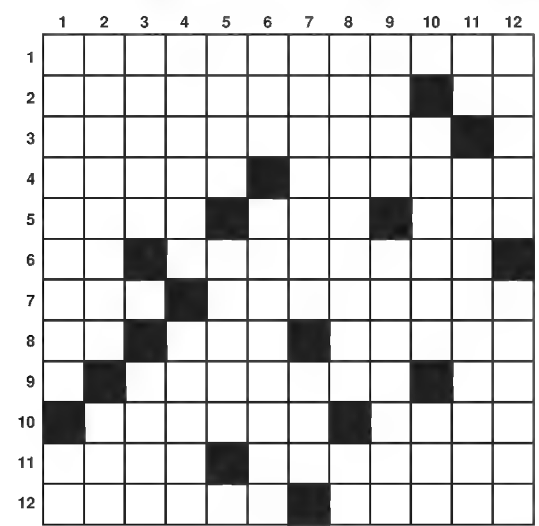
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 850



HORIZONTALEMENT

1- Appareil pour mesurer le rayonnement solaire.
2- Privation d'aliments. — Personnel.
3- Divise en segments.
4- Fait une miction. — Singes.
5- Fleuve de Sibérie. — Résine malodorante. — Prénom féminin.
6- Personnel. — Navire caboteur.
7- Asa-fœtida. — De façon méprisable.
8- Négation. — Passereau.— Exercer une traction.
9- Atteint de névrose. — Personnel.
10- Compris, saisis. — Breuvages.
11- Attacher. — Il se trouve dans la farine des céréales (pl.).
12- Poisson. — Changement brusque dans la direction du vent.

VERTICALEMENT

1- Concomitant. — Se suivent.
2- Qui occasionne des frais importants. — Plus.
3- Relatif au latin. — Rejeter comme faux.
4- Fruit. — Milieu des escrocs.
5- Fais des vers. — Augmente.
6- La fin de l'office. — Opération servant à donner à un métal la dureté de l'acier.
7- Opale laiteuse. — Ancienne forme de oui.
8- Rois peu puissants. — Usages.
9- Baie. — Éparpilla.
10- Nourrir, soigner. — Interjection.
11- Interjection. — Fait marquant.
12- Prénom féminin. — Galon placé sur le bandeau du képi pour indiquer le grade.

RÉPONSES DU N° 849



UNE COLLABORATION INTERCULTURELLE INÉDITE

« Mais rien ne dépasse la paix »

Depuis ses débuts, le Manitoba a toujours été un point de rencontre des cultures. C'est cette rencontre même qui a donné naissance au peuple métis. De nos jours, l'esprit de rencontre se manifeste dans l'intégration de nouveaux arrivants de partout au monde.

Cette année, au nom du partage interculturel, l'Union nationale métisse Saint-Joseph a développé le programme Autour de l'Arbre de Vie, un échange culturel entre aînées africaines et métisses. Survol.

Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca

La salle est pleine de femmes d'un certain âge. Elles discutent, se servent du café, échangent des nouvelles autour d'une bonne soupe. Quand Marie-Catherine Lemoto se met à chanter, elles se taisent. Elle chante une plainte en Sangö, sa langue natale, une langue de la République centrafricaine.

Elle explique que la chanson raconte l'histoire d'un homme africain qui part à la recherche d'une vie plus stable, laissant sa famille derrière lui. C'est une histoire qui résonne profondément pour plusieurs femmes autour de la table. Quand la chanson prend fin, la voisine de Marie-Catherine la remercie en langue ojibwa : « Migwetch. »

Marie-Catherine Lemoto fait partie du projet Autour de l'Arbre de vie, un échange culturel et artistique entre sept grands-mères métisses de la région de Winnipeg et sept grand-mères africaines, pour la plupart des réfugiées originaires de la République démocratique du Congo, de Centrafrique et du Burundi. Il s'agit d'une initiative de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba avec l'appui du Patrimoine canadien et le soutien logistique de l'Accueil francophone.

Chaque semaine, les femmes se réunissent pour une session de partage qui aboutit souvent sur un projet d'art visuel. Dolorès Contré-Migwans, l'animatrice, ouvre la session en battant un tambour en cuir. Les sessions débutent avec un tour de table où les participantes partagent des chansons, des récits ou des anecdotes sur leur adaptation au Manitoba.

Pauline Hince, la coordonnatrice des projets de l'Union nationale métisse, raconte que l'idée de ce groupe prend ses racines dans une dispute entre adolescentes. « Une jeune fille de ma famille m'avait raconté que les filles africaines et les filles blanches s'étaient chicanées avant sa graduation. Je lui ai dit : "Vous êtes allées à l'école ensemble pendant quatre ans et vous n'êtes pas amies avec ces filles?" Elle m'a dit non, et ça m'a vraiment dérangée. J'ai aussi vu qu'à la graduation, les familles blanches étaient assises d'un côté et les familles africaines de l'autre. Les gens ne se parlaient pas. »

Pauline Hince explique son engagement d'une façon simple et directe : « Les Métis francophones ont toujours fait le pont entre les Canadiens français et les Autochtones. Pourquoi ne pas faire un échange culturel entre Métis et Africaines francophones?

« L'idée, c'est d'apprendre à se connaître entre grands-mères. Certaines de nos grands-mères africaines nous confiaient qu'elles n'avaient jamais mis les pieds dans les maisons des Franco-Manitobaines, et nos grands-mères ne connaissaient pas grand-chose de l'Afrique. »



photo : Gracieuseté Wilgis Agossa

Les participantes au projet Autour de l'Arbre de Vie. Debout de gauche à droite : Zenaba Barkai, Christelle Rioux, Marième Wane, Paulette Duguay, Irène Garand, Satori Diop, Dolorès Contré-Migwans, Agnès Muteba, Pauline Hince. Assises de gauche à droite : Marie-Catherine Lemoto, Louise-Marie Akiki, Dolorès Gosselin, Marceline Mulanga. Absentes de la photo : Kahindisa Kobwa et France Lemay-Sibilleau.

> **« Maintenant, quand je regarde quelqu'un d'un autre pays, je le regarde différemment. Je me demande ce que la personne a vécu. On a des femmes ici avec des parcours de vie incroyables. »**
>
> **- Dolorès Gosselin**

Dolorès Gosselin est une raconteuse métisse qui fait plus de deux heures de route chaque semaine à partir du village de Stuartburn pour participer aux réunions hebdomadaires du cercle. Elle n'avait pas eu beaucoup d'interaction avec des nouveaux arrivants avant le début du projet. « Maintenant, quand je regarde quelqu'un d'un autre pays, je le regarde différemment. Je me demande ce que la personne a vécu. On a des femmes ici avec des parcours de vie incroyables. »

Marie-Catherine Lemoto évoque sa propre histoire à Dolorès Gosselin, qui l'écoute, la tête penchée. Mme Lemoto a fui la République centrafricaine, où l'instabilité et des affrontements entre factions armées ont coûté des centaines de vies depuis une tentative de coup d'État en 2001.

Elle est restée plusieurs années au Cameroun avec ses quatre enfants avant d'obtenir, avec ses trois enfants mineurs, le statut de réfugiés au Canada. Sa fille aînée et sa petite-fille de deux ans sont restées au Cameroun.

« Quand je suis sortie de l'avion, le froid qu'il y avait! C'était le mois de décembre, et je me suis demandée dans quel pays on était venu. Mais rien ne dépasse la paix. Quand tu es en paix, tu dors et tu te lèves et tu n'entends pas le bruit des armes, et ça n'a pas de prix. Chez nous, personne ne voulait sortir de chez eux. Dehors, on tuait. Les gens qui sont partis sont partis à contrecœur, parce qu'il fallait partir. »

Dolorès Gosselin pose question après question à sa nouvelle amie. Apprendre l'anglais, naviguer le système de transport en commun et se faire des amis présentaient des défis de taille pour Marie-Catherine.

Gérante d'un petit commerce dans son pays d'origine, elle vient de commencer une formation pour travailler en garderie. « Dans un premier temps je me suis renfermée, je n'étais pas habituée à partager mon histoire. Mais dès le premier jour de nos rencontres entre grands-mères, je me sentais comme si j'avais toujours été là. »

Pauline Hince projette d'agrandir le cercle au début de l'année prochaine, en encourageant chacune des participantes d'amener une fille, une petite-fille, une nièce ou une jeune amie de la famille. Pour encourager les rencontres interculturelles entre jeunes, et aussi pour partager les enseignements des aînées.

« Les gens ne prennent pas assez de temps pour connaître les personnes qui ne sont pas de la même génération. La transmission culturelle est souvent la responsabilité des femmes âgées, autant chez les Métis que dans plusieurs cultures africaines. Nous avons besoin de transmettre ce qu'on a appris à une nouvelle génération. Oui, les jeunes sont branchés, mais ils risquent de perdre leurs attaches culturelles. Nos cultures risquent d'être complètement avalées, alors il faut transmettre nos connaissances. »

LES 20 ANS DE CAMERATA NOVA

Encore sous le coup de la magie

Au début des années 1990, un petit groupe de passionnés se rencontrait pour chanter, prendre un verre et partager leur amour du chant choral de la Renaissance. Un premier concert fort réussi en 1996 a mis l'ensemble, désormais connu sous le nom de Camerata Nova, sur le chemin de la réussite artistique.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Andrew Balfour, le directeur artistique de Camerata Nova, garde de vifs souvenirs des toutes premières années de l'ensemble.

« Nous étions cinq, tous dans la fin de notre vingtaine. Ce que nous avions en commun, c'était l'expérience d'avoir chanté des ouvrages de la Renaissance dans des chorales d'églises locales. Enfant, j'étais membre de la chorale pour garçons de l'église anglicane All Saints, à Winnipeg. Le futur directeur musical de Camerata Nova, Ross Brownlee, a fait partie de la même chorale. On se côtoie depuis bien longtemps!

« Notre petit groupe de cinq chantait parce qu'il aimait cette forme d'expression. À ce point-là, nous avions tous complété nos études universitaires. La joie de faire partie des chorales universitaires nous manquait énormément. Alors on s'est mis a chanter la belle musique de la Renaissance – des motets, des madrigaux, de la musique religieuse des grands compositeurs de cette époque, comme Byrd, Dowland, Monteverdi et Palestrina.

« Au bout d'un certain temps, pour le *fun*, on a organisé un petit évènement public. À peu près 250 personnes sont venues! Cette réussite nous a obligés à repenser notre affaire. Voulions-nous continuer en tant qu'amateurs passionnés, ou voulions-nous nous professionnaliser davantage? »

On devine aisément la réponse. En 1996, Camerata Nova a tenu son premier concert officiel à l'église anglicane St. Martyrs, dans le quartier de Wolseley. « Les choristes faisaient tout le travail. Nous imprimions les programmes, organisions la publicité et préparions l'estrade. »

Au fil des années, d'autres choristes se sont joints à l'ensemble. En 1999, Camerata Nova s'est doté d'un conseil d'administration. « Ça nous a permis d'aller chercher des subventions pour organiser plus de concerts et, en bout de ligne, pour programmer des saisons entières. »

Ont suivi les albums *Camerata Nova*, *Mystica*, *Nova Noël* et *Camerata Nova Live: Christmas in Early America*. L'ensemble a également produit un DVD intitulé **Wa Wa Tey Wak (Aurores boréales)**.



Camerata Nova en 2003. La photo a été prise dans les ruines du monastère des pères trappistes, à Saint-Norbert. Rangée d'en avant, de gauche à droite : Danielle de Moissac, Andrew Balfour, Karine Beaudette, Christopher Sullivan, Carolyn Boyes et Donald Warrener. En arrière, de gauche à droite : Michael Thompson, Angela Neufeld et Bryan Lopuck.

« Le DVD a été réalisé en 2006 à partir de notre performance au Festival de la musique contemporaine de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. *Wa Wa Tey Wak* est mon oratorio autochtone, chanté en langue crie. L'évènement s'est avéré un jalon important dans ma carrière de compositeur. Grâce à Camerata Nova, j'ai pu accéder à un nouveau palier musical et professionnel. »

De son côté, Ross Brownlee, le directeur musical de Camerata Nova, tire sa révérence après le prochain concert de Camerata Nova, la *Messe de Noël* de Praetorius. Il vibre toutefois au même diapason qu'Andrew Balfour.

« Grâce à Camerata Nova, j'ai pu présenter le volet instrumental de la musique ancienne au public winnipégois. J'en suis énormément reconnaissant. J'ai vécu à Montréal pendant une dizaine d'années, où j'ai côtoyé une brochette d'instrumentalistes talentueux, tous dévoués à prêcher l'évangile de la musique ancienne. Lorsque je suis rentré à Winnipeg, j'ai intégré Camerata Nova. En 2006, le conseil d'administration s'interrogeait sur la direction que devait prendre l'ensemble. Je lui ai proposé qu'on mette la *Messe de Noël* au programme.

« C'était un projet de taille. Un rêve ambitieux qui nous a pris trois ans à préparer. En 2009, on a fait découvrir cet ouvrage magistral aux Winnipégois. Fort de ce premier succès, on a ensuite présenté d'autres concerts, où l'ensemble était accompagné de musiciens jouant des instruments anciens.

« En 2013, on a réalisé un autre grand coup de cœur en présentant les *Vêpres* de 1610 de Monteverdi. Un deuxième triomphe, radiodiffusé sur les ondes de Radio-Canada. Une fois l'expérience terminée, j'en tremblais. Je ne pouvais pas croire que j'avais dirigé un tel ouvrage. Je n'en revenais pas. »

L'avenir de Camerata Nova? Ross Brownlee s'affiche « plus qu'optimiste ». « Je quitte l'ensemble parce que les exigences d'enseigner la musique à temps plein au Westgate Mennonite Collegiate permettent difficilement la préparation demandée pour des grandes messes de Noël. Mais nous avons une excellente relève. Nous avons deux directeurs musicaux très forts, Mal Braun et Michael McKay. Et Victor Pankratz, l'ancien directeur artistique de la chorale Prairie Voices, se joindra à nous pour diriger plusieurs concerts.

« Il y aura un petit côté étrange de pouvoir assister à un concert de Camerata Nova, plutôt qu'être au bâton! »



APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnatrice ou coordonnateur à la Division de l'éducation permanente (80 % du temps)

Responsabilités générales :

- planifier et coordonner la formation en français langue seconde et première et en espagnol langue seconde;
- relever les besoins de la clientèle et les meilleures pratiques courantes en éducation en vue d'établir les buts, les objectifs et la programmation des cours, des ateliers et des programmes;
- veiller au choix ou à l'élaboration de matériel;
- gérer le processus d'inscription;
- appuyer la directrice dans la préparation de demandes de financement et de rapports de formation;
- préparer et gérer des budgets;
- préparer et distribuer du matériel publicitaire;
- recruter, embaucher, former et évaluer le personnel œuvrant dans le cadre des programmes;
- évaluer les cours, les ateliers et les programmes;
- maintenir des liens étroits avec les partenaires et la clientèle de la DEP ainsi qu'avec les autres unités de l'USB;
- pourrait comprendre de l'enseignement aux adultes.

Qualifications professionnelles recherchées :

- diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle en éducation, de préférence avec formation dans l'enseignement des langues première et seconde, ou dans un autre domaine pertinent;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits (la connaissance de l'espagnol serait un atout);
- excellentes habiletés communicatives;
- expérience en enseignement des langues ou d'une autre discipline;
- connaissance du domaine de la santé ou de la justice serait un atout;
- complément d'expérience ou de formation en gestion de programmes, de personnel et de budgets et en préparation de rapports;
- bonne connaissance des applications Microsoft Office et des outils de recherche informatisés;
- connaissance des modes de formation à distance;
- discrétion, tact, entregent, ponctualité fiabilité, esprit d'initiative, sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- habileté à travailler avec un public varié;
- capacité d'adaptation à divers contextes.

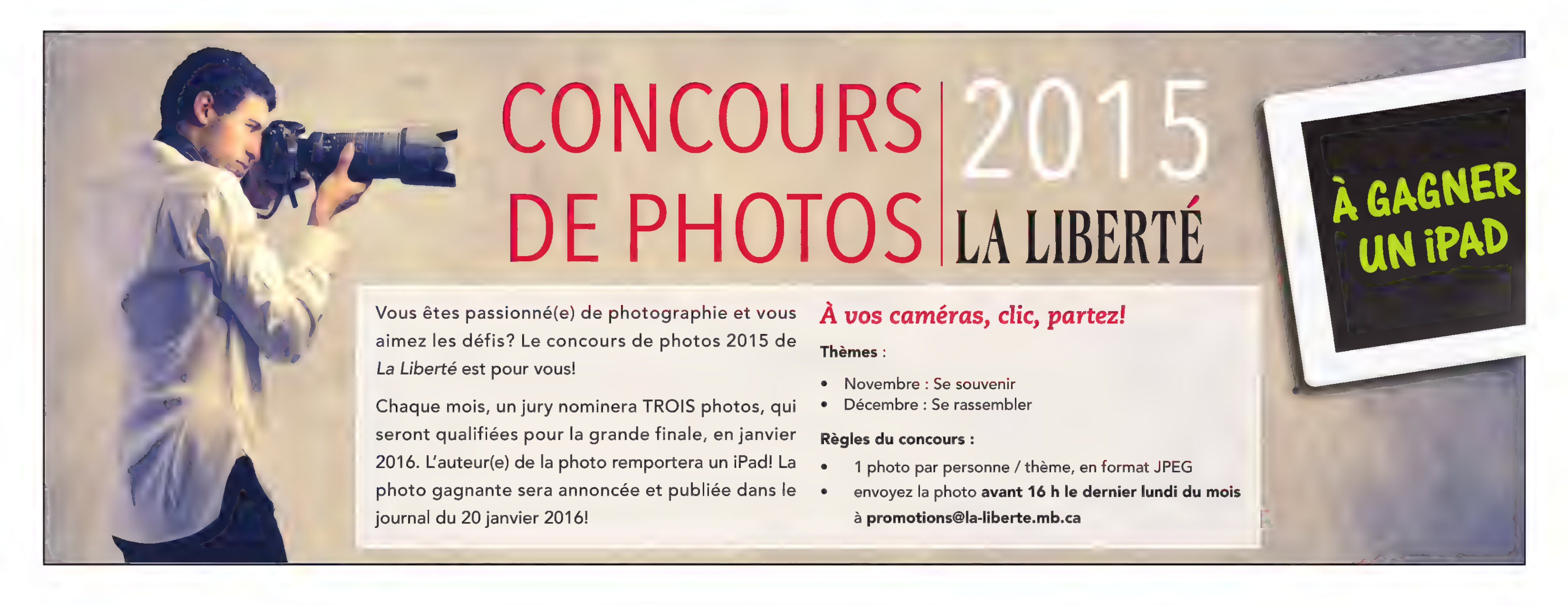
Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : 5 janvier 2016

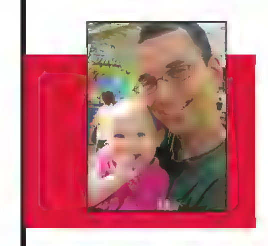
Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation, votre curriculum vitae et le nom de trois répondants au plus tard le 20 novembre 2015 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

JEAN LAFRANCE

Notre Père

J'ai épousé ma chère femme Janelle le 3 mai 2003. Depuis ce temps nous avons eu quatre merveilleux enfants : Jérémie (10 ans), Charité (8 ans), Thomas (7 ans), et la petite Sophia (3 ans). Au milieu du chaos et de l'intensité que nous présente la vie de jeune famille, j'essaye parfois de réfléchir sur mon rôle de père. Dans le contexte de ma foi chrétienne, je médite sur la relation que Jésus avait avec Dieu. À plusieurs reprises dans les évangiles, il s'adresse à Dieu en l'appelant « *Père* ». Quand ses apôtres lui ont demandé de leur apprendre à prier, Jésus commence avec les mots « Notre *Père*, qui es aux cieux… » C'est évident que Jésus avait une relation intime de type parent-enfant avec son Père céleste et qu'il désirait que toute l'humanité puisse participer à cette relation d'amour avec Dieu.

Comment est-ce possible que par le même nom, « *père* », on puisse s'adresser au Dieu Tout-puissant, créateur de l'univers et à…. moi. Ma femme est le véritable super-parent dans notre famille. Cinq jours par semaine, elle fait l'école à domicile. Quotidiennement, elle joue le rôle de cuisinière, couturière, psychologue, infirmière, chauffeur, arbitre, professeur, et mille autres encore. La vie avec les enfants présente un nombre de tâches infini; miraculeusement elle arrive à faire presque tout. Je rentre du travail à la fin de la journée, émerveillé par tout ce qui a été accompli dans ce temps limité. Parfois je me demande: si Jésus voulait représenter Dieu comme le parent par excellence, n'aurait-t-il pas fait mieux de l'appeler « Mère » au lieu de « Père »?

Cependant, Dieu donne aux pères le privilège – et l'immense responsabilité – d'être une icône de son amour. Une icône est un portrait ou un signe qui pointe vers une réalité plus profonde. Comme père je suis appelé à être pour mes enfants une icône, ou un signe visible du Père céleste. Mes actions et mon attitude formeront la vision que mes enfants vont avoir de Dieu le Père. Si je veux que mes enfants perçoivent Dieu comme amour, miséricorde et compassion, je dois leur montrer ces mêmes qualités d'amour, de miséricorde et de compassion. Et encore, si je veux que mes enfants voient en Dieu puissance et sainteté, je dois demander le courage d'être un bon leader, tout en vivant une vie de sainteté au service de Dieu et de ma famille. Et enfin, si je désire que mes enfants aient une véritable estime de soi et un vrai sens de leur dignité, je dois leur montrer, par mes actions, qu'ils sont aimés par leur père, sans condition.

Être un signe de l'amour divin est une tâche intimidante. Au cours de ma vie, j'ai eu la chance d'avoir de très bons exemples de paternité. Mon propre papa est le premier de ces exemples. Au cours de ma jeunesse, il était une ancre solide et stable dans toutes les tempêtes de la vie. Il était un humble serviteur de Dieu et de sa famille. Il a sacrifié beaucoup de son temps et de son énergie au travail pour satisfaire les besoins de notre famille. Cependant, il n'oubliait jamais de passer du temps de qualité avec sa famille. Et tout cela sans jamais se plaindre.

D'autres exemples de paternité sont les prêtres avec lesquels j'ai vécu au cours des trois ans que j'ai passés au séminaire. Même s'ils ne sont pas des pères biologiques, leur paternité se trouve dans la multitude « d'enfants » spirituels dans les paroisses, ainsi que dans les ministères où ils sont actifs. Je me souviens en particulier de mon directeur spirituel, le père Robert Bedard. Il était un orateur doué; la paroisse débordait de paroissiens les dimanches où il prêchait. Son message était puissant et dynamique. Il était très populaire. Mais il prenait aussi le temps de s'asseoir et d'écouter mes peines, mes plaintes, mes joies et mes rêves. Il n'avait pas peur de rire avec moi, et même, parfois, de pleurer avec moi. Je me rappelle encore aujourd'hui de son témoignage comme d'un exemple incroyable de leadership mêlé de joie, d'amour, de compassion et de miséricorde.

Je veux donc prier pour que tous les pères de famille puissent trouver leur identité profonde dans une relation intime et personnelle avec Dieu le Père. Et que cette relation puisse se refléter dans leurs actions envers tous ceux qu'ils appellent leurs « enfants ».

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

TÉMOIGNAGE DE DEUX SURVIVANTES DE L'HOLOCAUSTE À L'USB

« Nous n'avions pas perdu notre humanité »

Le père Patrick Desbois, un prêtre catholique français et expert en relations interconfessionnelles, réputé pour son travail de recherche sur l'Holocauste, en est convaincu : « Les génocides ne commencent pas avec les chambres à gaz. Ils commencent plutôt par des petits manquements de respect. » Des petites indignités comme celle qui restera gravée à jamais dans la mémoire de Régine Rubinfeld Frankel.

Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca

On est en 1942. La jeune Régine, âgée d'une dizaine d'années, est partie de la maison où sa famille se cachait, avec un carnet de rations, chercher des vivres dans la ville la plus proche. Au lieu de retourner à pied avec ses sacs - un trajet de huit kilomètres - elle a décidé de prendre le bus. Mais le chauffeur, une connaissance, exige qu'elle descende plusieurs kilomètres avant son arrêt, alors que la nuit tombe.

« Même maintenant quand j'en parle, j'ai envie de pleurer, parce que je me demande toujours pourquoi il n'y avait pas une seule personne dans ce bus bondé d'adultes qui a dit : "Laisse-la!" »

Régine Rubinfeld Frankel et sa sœur, Rachel Rubinfeld Fink, ont raconté leurs souvenirs de la Seconde Guerre mondiale lors d'une conférence intitulée « Plus Jamais », présentée à l'Université de Saint-Boniface, le 9 novembre.

Régine Frankel, 85 ans, lance d'entrée de jeu : « On ne pouvait pas s'imaginer dans les rêves les plus fous que dans l'an 2015 nous serions ici à Saint-Boniface pour vous raconter ce que nous avions vécu. C'est vraiment un miracle. »

Les sœurs et leur frère aîné, Georges Rubinfeld, grandissent dans une famille juive à Belfort, dans l'Est de la France, non loin de la frontière suisse. Leur père tient à avoir des musiciens dans la famille, et les trois enfants deviennent des artistes connus.

Régine Frankel se souvient : « Nous étions partis pour faire une belle carrière musicale, mais tout d'un coup, en 1940, la guerre éclate et tout s'arrête. » Leurs vies, auparavant rythmées par l'école et les répétitions, deviennent rythmées par les sirènes des raids aériens. La situation est d'autant plus dangereuse qu'en tant que juifs français, ils savent qu'ils peuvent être déportés d'un moment à l'autre.

Rachel Fink se rappelle : « Tout le monde s'enfuyait, affolé, en voiture, à bicyclette, à pied, en poussant des brouettes. » La famille n'avait pas de voiture, et le père des enfants, handicapé, marchait avec difficulté. Ils sont finalement partis vers Tulle, dans la France non occupée, à neuf dans une voiture avec des amis de la famille, sans aucun bagage, mais grandement soulagés. Toutefois leur tranquillité relative n'a pas duré.



photo : Ruby Irene Pratka

Régine Rubinfeld Frankel, à gauche, et sa sœur Rachel Rubinfeld Fink ont témoigné devant un public fasciné à la salle Martial-Caron.

Rachel Fink raconte : « Les Nazis commençaient leur œuvre tout doucement. Il y avait un couvre-feu, il y avait interdiction d'avoir des téléphones. On a dû s'enregistrer comme juifs. Un jour ils nous ont obligés de quitter la ville pour nous placer en "résidence forcée". On n'avait aucun moyen de savoir quand les Nazis viendraient nous chercher. » Pire, aucun des voisins n'osait prendre le risque de cacher la famille Rubinfeld de façon permanente à une exception près. Comme il fallait essayer de vivre normalement, l'école et les concerts ont repris, dans l'ombre des Nazis. Régine Frankel raconte que les deux sœurs ont joué pour les élèves de leur école, pendant que deux rangs de soldats ennemis, assis en avant, les regardaient. « Je ne comprends toujours pas comment on a fait, on avait tellement peur.

« Le maire d'un village nous a également vu lors d'un concert bénéfice pour aider des prisonniers français en Allemagne. Quand les Allemands sont venus nous chercher, il nous a prévenu. C'est pour ça qu'on dit que la musique nous a sauvé la vie. »

La famille est passée proche d'être déportée à plusieurs reprises, se cachant dans les bois avoisinants. Rachel Fink se souvient : « On ne pouvait pas manger tranquillement, on ne pouvait pas dormir, il fallait être sur le qui-vive tout le temps, et on avait constamment faim. » Après la guerre, ils ont appris que tous leurs parents en France ont été déportés et tués.

Pour Régine, l'angoisse a pris fin quand elle a vu une colonne de soldats allemands, devenus prisonniers des alliés, marcher devant leur maison. « Il y en a qui criaient : *"Wasser! Wasser!* De l'eau! De l'eau!" Et ma mère nous a demandé de donner de l'eau à des hommes qui, quelques mois auparavant, n'auraient pas hésité à nous tuer. Jusqu'à ce jour je suis fière que dans notre famille, nous n'avions pas perdu notre humanité. »

Les sœurs et leur frère aîné sont arrivés à Winnipeg en 1947, pour rejoindre un cousin, ne connaissant rien du pays à part la chanson « Ma cabane au Canada » de Line Renaud. Rachel Fink et Georges Rubinfeld, maintenant décédé, sont restés à Winnipeg. Régine Frankel est partie travailler à Montréal, rejoignant sa sœur à Winnipeg des années plus tard.

Elles partagent leur histoire assez régulièrement, dans des conférences et dans des écoles, en dépit de la douleur qu'elles ressentent à chaque fois. Régine Frankel assure : « Je ne me rappelle pas de ce que j'ai fait hier, mais quand je vous raconte ce qu'on a vécu, c'est comme si j'étais là-bas et que je le revivais. Ça fait mal pour nous deux, mais on continue à partager, parce qu'on a un message. Il faut s'entraider et il ne faut pas être indifférent envers l'autre. »



C'est bientôt le temps des Fêtes. Pensons avec compassion à ceux qui ont besoin de nourriture pour fêter seuls, en famille ou entre amis un Noël dans la dignité.

Chers lecteurs et lectrices de ***La Liberté***, un sac d'épicerie sera encarté dans votre journal du 25 novembre et nous comptons sur **VOUS** pour remplir ce sac (et d'autres) puis le déposer dans le centre de collecte le plus près de chez vous.

RECETTE : Prenez une pincée de temps, une tasse d'énergie, une cuillère à café de compassion et une grande dose d'amour puis remplissez le sac de denrées alimentaires **non-périssables** et déposez-le avec votre plus beau sourire à votre centre de collecte **avant le 15 décembre**!

Monseigneur Albert Le Gatt au nom de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, la Corporation catholique de la santé du Manitoba, le Centre Flavie-Laurent, Caisse Groupe Financier et La Liberté vous remercient de votre soutien dans ce projet et vous souhaitent de très belles Fêtes de Noël!

CENTRES DE COLLECTE

CENTRE FLAVIE-LAURENT

450 boulevard Provencher
Saint-Boniface
Tél : 204-233-4936

LES PAROISSES :

La Cathédrale
Précieux-Sang
Saint-Eugène
Saints-Martyrs-Canadiens
Saint-Émile
Île-des-Chênes
La Broquerie
La Salle
Saint-Adolphe
Saint-Claude
Saint-Georges
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph
Saint-Malo
Saint-Pierre-Jolys
Otterburne
Sainte-Agathe
Sainte-Anne
Somerset
Saint-Léon

CENTRES DE SERVICES CAISSE GROUPE FINANCIER :

Élie
Haywood
Île-des-Chênes
La Broquerie
La Salle
Letellier
Lorette
Marquette
Notre-Dame-de-Lourdes
Rathwell
Richer
Saint-Adolphe
Saint-Claude
Saint-François-Xavier
Saint-Georges
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph
Saint-Laurent
Saint-Léon
Saint-Malo
Saint-Pierre-Jolys
Sainte-Agathe
Sainte-Anne
South Junction
Winnipeg :
- 875 rue Dakota
- 36 boulevard Lakewood
- 205 boulevard Provencher

« Si vous voulez que les autres soient heureux, pratiquez la compassion. Si vous voulez être plus heureux, pratiquez la compassion. » Dalaïlama

novembre 2015
vol. 56 | no° 3
www.reveilmedias.ca

LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

LE RÉVEIL

LE JOURNAL QUI NOUS PARLE ET QUI PARLE DE NOUS

SOMMAIRE









photo : Maryse Gagné

Le bronze pour l'équipe sympatique

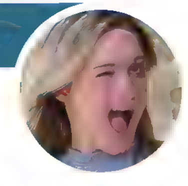
L'équipe d'improvisateurs de l'Université de Saint-Boniface a remporté la médaille de bronze au tournoi d'improvisation *Le Paradoxe 2015*, qui a eu lieu du 6 au 8 novembre, à l'Université du Québec à Rimouski, campus Lévis au Québec. L'équipe de l'USB composée de Mathieu Rémillard, capitaine, Mariève LaFlèche, Maryse Gagné, André Vrignon-Tessier, Alex Coates et Jacques de Moissac a remporté deux de ces trois matches. Les joueurs étaient accompagnés de l'entraineur et responsable du Service d'animation culturelle, Yan Dallaire. L'équipe a remporté la médaille de bronze, qui est remise à l'équipe la plus sympathique du tournoi. Pour l'édition 2015, 16 équipes d'improvisation de ligues universitaires et amateurs, dont une de la France, se sont réunies pour participer à l'un des tournois les plus importants de la région de Québec.

L'équipe

LE RÉVEIL

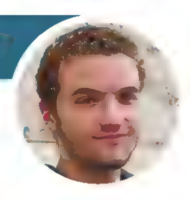
RÉDACTRICE EN CHEF

Sarah **GAGNÉ**



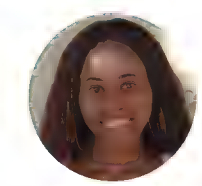
ÉDITORALISTE

Simon **LAFORTUNE**



JOURNALISTES

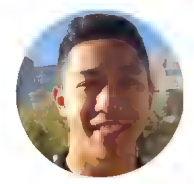
Olivia **ADIÉ**



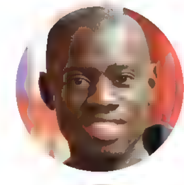
Souleymane Junior **FOFANA**



Jason **CEGAYLE**



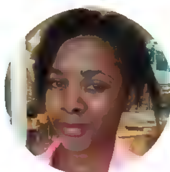
Papa **MBAO**



Vaouzia **DJIBRILLA**



Sonia Kitio **ZEUBOU**



COORDINATRICE DES MÉDIAS ÉTUDIANTS

Sandra **POIRIER**



GRAPHISME

La Liberté Réd



GESTION DES MÉDIAS ÉTUDIANTS



Contactez-nous : coordination des médias étudiants de l'AEUSB
(204) 237-1818, poste 416 | info@reveilmedias.ca


www.reveilmedias.ca


facebook.com/Le Réveil - mensuel

Le Réveil est le journal étudiant de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface. Il est indépendant et est financé par les étudiantes et les étudiants inscrits à l'USB. Il est alimenté par le dynamisme des jeunes journalistes et contributeurs de la communauté universitaire de Saint-Boniface.

En accord avec sa charte éditoriale et sa politique publicitaire, le journal se réserve le droit de ne pas publier une contribution ou une promotion à caractère raciste, sexiste, homophobe ou diffamatoire. Les opinions exprimées dans les contributions de tout genre sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion du journal ou de ses collaborateurs.

Le Réveil est distribué à travers *La Liberté* au Manitoba, en édition papier et numérique.

Éditorial



Simon Lafortune
redaction@reveilmedias.ca

Voter ici et là-bas

J'ai voté. Le 19 octobre 2015, comme près de 70 des électeurs canadiens, je suis allé voter. Contrairement à plusieurs, j'ai voté avec mon cœur, pas ma tête. Avec mes trippes, pas ma conscience. Il faut me comprendre, en tant que Montréalais, Québécois d'origine, je suis habitué de devoir voter stratégiquement, autant au niveau provincial que fédéral.

Cette fois-ci, les règles du jeu ont changé. J'habite maintenant deux provinces à l'ouest, fier résident de Saint-Boniface. Ici, la réalité électorale n'est pas pareille. Nous sommes une minorité francophone, comme nulle part ailleurs, avec des demandes et des besoins différents de nos cousins québécois.

Ici, les gens votent localement. Stratégiquement ou pas, comment peut-on garantir un futur prospère pour notre communauté? Ou encore, comment notre vote peut-il faire la différence au niveau fédéral? Plusieurs me disaient qu'il fallait simplement s'assurer de « tasser » les Conservateurs, en espérant que le pays tout entier nous suivrait dans la même veine. On peut dire que ce plan a plutôt bien marché.

Au Québec, nous sommes habitués de voter de façon plus globale, comme une seule et même masse d'électeurs mécontents. Nous votons souvent pour un chef de parti, très peu pour nos représentants locaux. J'ai moi-même été un fier participant de la « Vague Orange » du Nouveau Parti démocratique (NPD) aux élections de 2011, sachant à peine qui était le jeune homme qui représentait mon conté de Chambly-Borduas. Disons que cette vague orange a rougi quelque peu le 19 octobre dernier.

Parce que les Québécois votent en bloc, quoique plus vraiment pour le Bloc. Le mirage de l'indépendance semble de moins en moins perceptible. Une sorte de désillusion s'installe. Parfois, on dirait même que certains Québécois ont honte d'aller voter pour le futur du Canada, comme si cela exemplifiait l'abandon de l'idée souverainiste.

Sur les réseaux sociaux, certains de mes bons amis étaient fiers d'annoncer au monde entier qu'ils n'avaient pas l'intention d'aller voter, et ce, malgré mes discours passionnés pour tenter de les convaincre de prendre plus au sérieux leur rôle de citoyen.

Parce qu'ici, à Saint-Boniface, les francophones étalent leurs intentions de vote comme des livres ouverts aux yeux de tous. J'étais presque accablé par le nombre de *selfies* pris devant les bureaux de scrutin durant les semaines précédant le jour fatidique de l'élection.

C'était comme si les 3,6 millions de Canadiens qui ont voté par anticipation habitaient tous à moins de dix kilomètres à la ronde. Contrairement au Québec, les réseaux sociaux ont été utilisés comme un tremplin, une manière de susciter la passion des électeurs un peu plus indécis.

Somme toute, le contraste évident entre la mentalité électorale québécoise et celle d'ici me hantait quelque peu quand vint le moment de prendre ma décision finale.

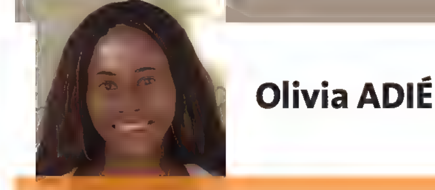
Le 19 octobre 2015 vers 17 h, dans le petit gymnase de l'École Taché, j'ai réalisé à quel point mon vote, ici même, pouvait faire une réelle différence pour les gens autour de moi.

Je me suis rendu compte que faire partie d'une communauté minoritaire donnait ironiquement plus de poids à ma décision.

J'avais l'impression qu'à Saint-Boniface, chaque individu a réellement son mot à dire, non seulement pour l'avenir du pays au grand complet, mais surtout pour celui des francophones d'ici.

Actualité

Pourquoi cet abandon du Centre d'excellence?



Olivia ADIÉ

presse@reveilmedias.ca

L'Université de Saint-Boniface est le seul étblissement public d'enseignement postsecondaire dans la province du Manitoba à ne pas avoir un centre de petite enfance ainsi que des services de garde en son sein. À cet effet, depuis plusieurs années, différentes initiatives ont été entreprises dans le but d'en créer un qui profiterait non seulement au personnel de l'établissement, mais aussi à tous ses étudiants.

En avril 2012, une première consultation publique en lien avec le projet a été complétée, grâce au travail acharné de personnes qui ont donné leur temps, leur énergie ainsi que des ressources pour donner une base et un début solides à ce projet du Centre. Le mois dernier, le Bureau des gouverneurs ainsi que l'administration de l'Université ont voté pour l'abandon du projet.

La décision d'abandon du projet a entraîné une vive déception au sein de toutes les associations de l'Université de Saint-Boniface, à savoir celles des professeurs et professionnels, de l'École technique et professionnelle, du personnel à l'appui des services académiques et même de l'association étudiante. Plusieurs réactions se sont manifestées à la suite de cette décision, il y a eu un forum de discussion des enjeux liés à cet abandon, un communiqué de presse publié et transmis à l'ensemble du personnel et des étudiants, etc.

« Nous avons amorcé plusieurs démarches suite à cet abandon du projet du Centre, mentionne Dominique Arbez, professeure et coordonnatrice en éducation de la jeune enfance. Il y a une création d'une page Facebook CEEFC-École de service social qui a été faite. Une lettre a été rédigée par l'École de service social pour demander de réviser cette décision. »

« L'existence d'un tel centre a beaucoup d'impact sur la crédibilité du programme de la petite enfance et même de l'institution, poursuit-elle. On aurait dû avoir un plan B, une option plus réalisable. Je suis ici à l'USB depuis 12 ans, j'aurais pu avoir la chance de profiter du centre, mes enfants auraient pu avoir cette chance d'y être, mais cela ne s'est pas fait. C'est pourquoi j'aimerais beaucoup que le personnel, les étudiants et autres à venir aient cette chance de pouvoir bénéficier du centre d'excellence. Aussi, avec notre programme d'éducation de la jeune enfance, avoir une garderie sur place assurerait une meilleure formation des éducatrices et éducateurs, des travailleurs en garderie. »

La réalisation du projet du Centre d'excellence serait non seulement avantageuse pour la communauté franco-manitobaine, mais également pour les familles de Saint-Boniface.

David Alper, professeur à l'École de service social, appuie le fait qu'il y a de multiples raisons qui font qu'il faut aller de l'avant avec ce projet. « Ce serait un outil incroyable pour recruter des étudiants. On sait qu'avec la conciliation famille-travail et les défis auxquels les parents sont confrontés, avoir une garderie sur place pourrait servir d'outil de recrutement d'étudiants futurs. »

Monsieur Alper continue en mentionnant plusieurs niveaux auxquels le projet serait prometteur. De la santé publique, en passant par l'économie, le professeur essaie de ne rien oublier lors de son explication. « Au niveau de la santé publique, ça permettrait aux mères de continuer à allaiter leur nourrisson, si les mères étudient ou travaillent ici.

« Sans oublier les raisons économiques, alors il y a une étude qui a été publiée en 2013 au Québec de l'économiste Pierre Fortin qui parle de l'impact bénéfique pour l'économie d'avoir des services de garde abordables et de qualité. Le Canada dépense un peu plus de 4 milliards de dollars par année en subventions de service de garde. À peu près la moitié de cette somme-là est dépensée par le gouvernement québécois. On peut penser que ça coute beaucoup d'argent, mais l'étude de l'économiste démontre que la mise en place d'un réseau quasi universel de service de garde au Québec a permis l'intégration de plus de 70 000 femmes sur le marché du travail, en sachant que le plus souvent, ces femmes se retrouvaient sur l'assistance sociale. En conclusion, ça ne coute pas même un sou au gouvernement, car on retire plus d'argent supplémentaire en impôts parce qu'il y a toutes ces femmes qui travaillent. »



photo : Université de Saint-Boniface

René Bouchard, vice-recteur à l'administration et aux finances à l'USB.

On peut mentionner l'impact positif que ce centre-là aurait sur la francophonie, car de plus en plus de parents se voient obligés de mettre leurs enfants dans des garderies anglophones par manque de choix ou même pour des raisons de proximité liées à leur emploi.

« J'ai un collègue qui envoie ses enfants à une garderie francophone et il dit que même à la garderie francophone, les enfants y parlent anglais. Ici à l'Université, on parle d'un centre d'excellence et cela permettra d'assurer la survie de la francophonie en milieu minoritaire qui est menacée », conclut monsieur Alper.

La question que tout le monde se posait à la suite de l'annonce de l'abandon de ce projet est : pourquoi l'administration de l'USB a-t-elle pris une telle décision?

Le vice-recteur à l'administration et aux finances, René Bouchard, souligne le fait que

« pour l'USB, pour le Bureau des gouverneurs, le Centre d'excellence est un projet important.

« La décision prise par le Bureau des gouverneurs était qu'il n'allait pas aller de l'avant présentement et c'est en partie à cause des études approfondies et effectivement, il y en a eu trois. La dernière de ces études était la plus pratique dans le sens de la mise en œuvre. Elle a eu à démontrer que c'est un projet d'envergure, qui demande une haute concentration de ressources humaines et financières. C'est un projet de longue échéance où l'accomplissement de la mise sur pied serait d'un minimum de 3 ans. On nous dit que la sollicitation de fonds en soi pourrait prendre de 4 à 5 ans et donc, même les 3 ans qu'on avait initialement comptés sont peut-être insuffisants. Quelles sont les répercussions de cela en termes des autres projets qui sont aussi importants? »

Pour conclure sur l'abandon du projet, le vice-recteur René Bouchard explique une fois de plus qu'il existe d'autres choses, d'autres priorités qui ont aussi une importance et qui ne peuvent pas attendre. Ce dernier appuie le fait qu'il y a des éléments qui sont venus compliquer le projet. Cependant, celui-ci n'est pas nécessairement abandonné, il n'y a pas eu d'échéancier fixé par le Bureau des gouverneurs. De plus, le vice-recteur nous confie que « si les conditions changent, si le financement change, si la communauté est prête à appuyer le financement nécessaire, dépendamment de tous ces éléments-là, il serait possible que l'Université reconsidère le projet ».

Il termine en précisant qu'« encore une fois, lorsqu'on regarde notre situation d'aujourd'hui, on n'a pas mis de *timing* sur cette idée-là. La décision a été prise en termes de priorités et ce n'est pas un manque d'intérêt, ni un manque de volonté. C'est en reconnaissant qu'il y a aussi d'autres choses importantes. L'Université et l'administration doivent malheureusement faire des choix difficiles ».

Université

Tous les chemins mènent à ... l'Université de Saint-Boniface!



Sarah GAGNÉ

presse@reveilmedias.ca

L'Université de Saint-Boniface accueille depuis le 28 septembre denier un nouveau coordonnateur au Bureau de recrutement. Ayant fait son chemin à Radio-Canada depuis 1996, Stéphane Hawey a choisi de prendre un parcours différent.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec lui afin d'apprendre à le connaître un peu plus et de découvrir davantage le Bureau de recrutement de l'USB.

Bonjour Stéphane! Dis-moi, qu'est-ce qui t'a amené à choisir le domaine du recrutement à l'USB?

J'étais à la recherche d'un nouveau défi au niveau professionnel et je voulais aussi approfondir mes connaissances à un autre niveau dans un domaine différent de celui dans lequel j'ai travaillé pendant plus de 20 ans, c'est-à-dire dans le domaine des communications. Quand j'ai vu le poste affiché, je trouvais justement que ça me ressemblait et que ça me rejoignait d'une certaine façon.

Les bons contacts que tu as établis lors de ton parcours dans le domaine des communications, te sont utiles. Quelles sont les autres qualités requises pour agir comme coordonnateur du Bureau de recrutement à l'USB?

Le poste de coordonnateur du Bureau de recrutement demande une personne qui a beaucoup d'entregent et qui est capable de communiquer avec les gens. C'est un poste qui requiert des qualités dans le domaine des relations publiques, mais aussi de la gestion afin d'assurer le bon fonctionnement du Bureau de recrutement. Je parle entre autres des finances, mais aussi des ressources humaines et évidemment de l'aspect recrutement.

C'est le genre de poste où il ne faut pas être gêné devant un auditoire et une personne qui n'est pas à l'aise de parler en public aurait de la difficulté à faire ce travail. Comme cette qualité était l'essentielle dans le cadre de mon travail derrière et devant la caméra, elle constituait peut-être une corde à mon arc que j'avais déjà avant d'arriver à l'USB.

Comment se déroule ton intégration à ce jour?

Je te dirais que chaque matin quand je me lève, j'ai hâte de venir travailler. Je suis entouré de super bonnes personnes qui m'aident constamment et qui ont beaucoup d'expérience que je n'ai pas. Je crois au travail d'équipe et je pense que le succès des gens passe toujours par d'autres personnes qui sont dans leur entourage.

Quels sont les défis ou les stress auxquels tu as fait face depuis ton arrivée en poste en septembre dernier?

Il y a beaucoup de choses à connaitre et à découvrir à propos de l'établissement comme les programmes que l'on offre, que ce soit les programmes du premier et du deuxième cycle, mais aussi les programmes à l'École technique et professionnelle (ETP). Ce sont tous des aspects de mon travail que je dois approfondir parce qu'une de mes tâches est ensuite de me déplacer, de rencontrer des gens et de leur parler de ce qu'on peut offrir aux futurs étudiants ou à des étudiants potentiels pour l'USB. Il y a un aspect vendeur quand on fait du recrutement et pour être un bon vendeur, je pense qu'il faut très bien connaitre ses produits.



photo : Sarah Gagné

Stéphane Hawey, coordonnateur au Bureau de recrutement.

Ce n'est pas décourageant, mais c'est certain que c'est un ajustement. Je me dis que je vais apprendre et découvrir de nouvelles choses chaque jour alors, je ne trouve pas qu'à ce niveau-là c'est un problème. C'est motivant!

Quels sont les outils à ta disposition pour t'aider à t'ajuster à ton nouveau poste plus rapidement?

Je n'hésite pas à poser plusieurs questions aux gens qui m'entourent. Je questionne les gens impliqués dans le recrutement, mais aussi dans d'autres domaines comme le Bureau de logement avec Daniel DeGagné pour apprendre le plus possible sur le fonctionnement de l'USB et aussi à propos de tous les aspects qui concernent le recrutement et les étudiants.

Ma collègue Annie Courchesne est importante pour cette raison. Elle a de l'expérience en la matière, alors je peux lui poser des questions chaque jour sur toutes sortes de choses. C'est pareil pour le directeur des Services aux étudiantes et étudiants, Christian Perron, de qui je relève. C'est important pour moi de pouvoir compter sur eux, mais en même temps, je découvre plusieurs choses par moi-même en lisant certains documents et en parlant aussi avec nos représentants à l'international.

Parle-moi un peu du projet de vouloir « élargir vos horizons » de recrutement, cette fois non seulement spécifiquement au sein de deux continents, mais plutôt un peu plus partout dans le monde.

Présentement, on a environ 300 étudiants internationaux à l'USB et la majorité de ces étudiants proviennent du continent africain, ce qui est très bien. La plupart de ces étudiants sont les meilleurs de leur pays d'origine. L'intention à moyen et à long terme est de diversifier cette population et d'accueillir des étudiants non seulement africains, mais aussi de la France, du Mexique, du Brésil, du Costa Rica et peut-être même du Pérou. Ce sont tous des marchés que l'on veut cibler. Nous allons garder le même nombre d'étudiants internationaux, mais nous allons le partager entre différents pays et continents pour que ça soit plus diversifié et qu'il y ait une meilleure fragmentation de la population estudiantine.

Avant de conclure, que voudrais-tu mentionner aux étudiants de l'USB et aux futurs étudiants ou à la communauté manitobaine et d'ailleurs au pays?

Le fait d'être dans l'établissement me permet d'approfondir certains dossiers et de découvrir la vraie réalité de l'USB que je ne connaissais pas avant. C'est plaisant de se retrouver un peu de l'autre côté de la clôture et je vous dirais que ma vision de l'établissement n'a pas changé. J'ai toujours cru que l'USB est un repère important de la communauté et je le crois encore. Même quand j'étais journaliste, je me suis toujours dit que l'USB est un château fort important pour la francophonie.

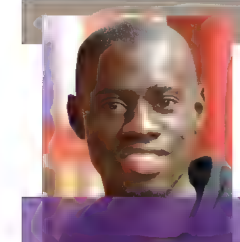
Je vous invite justement à venir le découvrir à la soirée portes ouvertes le 18 novembre de 16 h à 20 h 30 dans le gymnase est de l'USB!

Merci beaucoup Stéphane Hawey pour ton temps! L'équipe du Réveil te souhaite bonne chance pour ton avenir en recrutement à l'USB!

Pour échanger davantage avec le coordonnateur du recrutement, visitez-le au Bureau de recrutement et de logement, local 1433.

Vie étudiante

Portes ouvertes : Explorer le campus



Papa MBAO

presse@reveilmedias.ca

Le 18 novembre 2015, l'Université de Saint-Boniface (USB) accueille « La soirée portes ouvertes »,un évènement annuel s'adressant aux étudiants potentiels pour les aider dans les choix de carrières et de programmes tout en leur permettant d'explorer un peu plus le campus.

Faire un choix est toujours difficile pour un adolescent, surtout dans le champ éducationnel. C'est pourquoi l'USB, par l'entremise du Bureau de recrutement, organise chaque année une soirée d'exposition afin de soutenir les jeunes dans leur orientation de carrières. Lors de l'évènement, les élèves du secondaire ainsi que leurs parents peuvent échanger directement avec les professeurs dans un cadre convivial. « C'est une soirée qu'on organise chaque année, le plus gros évènement pour l'institut en terme de recrutement. C'est également un bon canal pour recruter de futurs étudiants pour l'automne », souligne Stéphane Hawey, coordonnateur du Bureau de recrutement.

Le but de cette soirée est de tendre la perche aux élèves francophones afin qu'ils puissent continuer à pratiquer la langue française dans un environnement propice « même s'il nous arrive d'accueillir quelquefois des étudiants du NORD-OUEST, par exemple de la Saskatchewan. L'objectif est d'attirer évidemment le maximum d'élèves francophones du Manitoba et ceux des écoles d'immersion française avant tout », ajoute Stéphane Hawey. Ainsi, pour pouvoir séduire les élèves et parents, l'USB offre un éventail d'activités dans le cadre d'une foire de kiosques dans le gymnase est, où on pourra poser toutes sortes de questions reliées à l'USB telles que la qualité des programmes, la densité des services proposés et surtout, sa diversité qui compose son campus. « On a 30 exposants et tous les départements et facultés seront représentés. Si un jeune, par exemple, n'est pas certain de son choix de programme d'études, c'est le moment idéal pour lui d'être éclairé par des personnes d'expériences et d'en apprendre un peu plus sur ce qui se passe en classe », enchaine Stéphane.

« La soirée portes ouvertes » offre aussi l'occasion aux élèves d'explorer l'USB un peu plus, de faire une visite de l'université, « les élèves et leurs parents peuvent découvrir le travail immense que l'USB a réalisé pour ce mettre à jour en matière d'équipement avec la rénovation des laboratoires, des salles de classe, les salles informatiques, les gymnases et le Sportex. Cela donne un bon avant-gout de ce qui les attend lorsqu'ils vont quitter leur école secondaire », dit M. Hawey. Tout sera fait pour séduire les futurs étudiants en répondant avec justesse aux craintes et aux inquiétudes auxquelles ils sont confrontés, car c'est une étape cruciale de leur vie de faire un choix de carrière, de dissiper également leurs appréhensions.



photo : Gracieuseté Ariane Freynet-Gagné

Deux étudiants au kiosque du Service d'animation culturelle de l'USB.

Voilà une mission que le Bureau de recrutement compte bien gérer, comme l'explique son coordonnateur : « c'est dans notre mandat d'aider et de conseiller ces futurs étudiants, de leur donner l'opportunité de voir l'USB comme une seconde maison, de faire comprendre aux parents également que s'ils nous font confiance, leurs enfants seront entre bonnes mains ». Une soirée du genre permet à l'USB de montrer sa différence par rapport aux autres universités du Manitoba. Selon Stéphane Hawey, « c'est une façon pour l'université d'afficher ses particularités comme l'ensei-gnement ou l'accompagnement personnalisé et la diversité culturelle et ethnique.

L'une des forces de l'USB, c'est qu'elle compte environ 1 500 étudiants, ce qui permet à tout étudiant qui le désire de se rapprocher de ses professeurs pour obtenir des éclaircissements sur les cours et avoir une discussion personnelle avec ces derniers ». En même temps, des innovations sont prévues pour agrémenter la soirée comme un centre interactif qui sera piloté par Réal Durand. « Les jeunes pourront prendre des photos et les partager au même moment sur les réseaux sociaux et il y aura la possibilité de faire une demande d'admission en ligne avec l'assistance du Registrariat lors de cette soirée », précise le coordonnateur du Bureau de recrutement. Des récompenses seront aussi au programme pour les participants, ainsi qu'une bourse de 1 000 $ à gagner réservées aux élèves de la douzième année.

LA VOIX DES ÉTUDIANTS

LETTRE

Monsieur le rédacteur,

Les étudiants de l'École de service social de l'Université de Saint-Boniface se joignent aux efforts de l'AEUSB (Association Étudiante de l'Université de Saint Boniface), l'Association des professeurs et professionnels de l'Université de Saint Boniface (APPUSB), l'Association professionnelle de l'École technique et professionnelle (APÉTB), ainsi que le Personnel à l'appui des services académiques de l'Université de Saint Boniface (PASA), pour demander que l'Université de Saint-Boniface poursuive ses efforts dans la construction d'un Centre d'excellence enfant, famille et communauté.

La crise des services de garde est réelle, et elle est une barrière à la participation des individus dans leur communauté. Au-delà des arguments qui prouvent que l'investissement dans les services de garde bénéficie économiquement à la collectivité en facilitant l'insertion professionnelle des parents, et par conséquent leur permet de contribuer en exerçant un plus grand pouvoir d'achat et en engendrant des revenus fiscaux, nous réalisons que dans un contexte universitaire les arguments sont différents, et nous ne mentionnerons qu'en passant les effets bénéfiques de services de garde de qualité sur les déterminants sociaux de la santé des populations, sur la pauvreté et sur la cohésion sociale.

Car ce n'est pas seulement une « garderie » que le Bureau des gouverneurs a décidé de ne pas construire, mais un Centre d'excellence enfant, famille, et communauté (CEEFC) : ce Centre aurait pour but d'offrir aux étudiants de diverses facultés (Sciences infirmières, Service Social, Éducation de la jeune enfance, Sociologie, Psychologie, etc...) l'occasion d'approfondir et de mettre en pratique leurs connaissances dans un contexte de haute qualité. Le terme « laboratoire vivant » a été utilisé à diverses occasions, ce qui résume bien la tâche d'observation et de recherche importante à toute institution universitaire, ici dans le domaine de l'enfance et de la famille.

Avec ce centre l'Université de Saint-Boniface aura l'opportunité de fidéliser et de multiplier sa clientèle. Alors que l'université voit s'établir sa troisième génération de diplômés, un accueil de qualité et de proximité est un excellent argument pour le recrutement de personnel et d'étudiants qui ont une famille à charge.

Les étudiants de l'École de service social aimeraient voir leur université faire preuve d'ambition et prendre sa place dans sa communauté directe et élargie, et ainsi qu'elle devienne un leader et un modèle dans son domaine. Située stratégiquement dans une économie du savoir, l'Université de Saint-Boniface ne devrait pas se limiter à être la fin d'un parcours « qui développe les leaders de la société », mais devrait faciliter toutes les étapes d'apprentissage des francophones en endossant de multiples rôles : non seulement comme le laboratoire vivant susmentionné, mais comme un foyer d'innovation sociale responsable et enthousiaste, misant sur l'avenir et valorisant ses usagers.

En se montrant un partenaire de choix pour les étudiants et les intervenants de divers secteurs, nous n'avons aucun doute que l'université verra son rayonnement s'amplifier de manière positive et concrète. Par exemple, par la création de programmes intergénérationnels, qui ont fait leurs preuves dans d'autres cultures.

Les nombreuses recherches sur l'éducation de la jeune enfance prouvent que l'intégration d'enfants dans un système de soins de qualité permet d'acquérir des compétences souhaitables, en coopération et communication, ainsi qu'en mathématiques et en lecture. Une étude a prouvé que chaque dollar dépensé en soins de garde renvoie l'équivalent de deux dollars en bénéfices sociaux. La retombée économique, elle, est de 1,58 $ par dollar investi. Les soins de qualité ont des conséquences positives à tous les niveaux sur nos sociétés : promotion d'inclusion sociale, reconnaissance culturelle augmentée, et développement des droits des minorités.

Pourquoi ne pas choisir d'investir dans la francisation de nos chers bambins? Nous verrons aussi le niveau scolaire des écoles francophones bénéficier en leur apportant des enfants prêts à apprendre et à réussir.

L'Université de Saint-Boniface prône la valeur institutionnelle suivante : « Étudiant avant tout ». Hors le coût des études a presque doublé depuis 1990. Cette nécessité économique force de nombreux étudiants à jongler travail et études; lorsque les études doivent être repoussées dans le temps, les responsabilités familiales s'ajoutent à cette charge. Alors que la société change et ne permet pas toujours aux parents d'avoir des solutions alternatives de garde, les familles doivent compter sur leurs réseaux pour recréer ce que la mobilité des populations modernes leur a fait perdre, un fait saillant chez les nouveaux arrivants. Sachez que la liste d'attente pour une place en Centre d'apprentissage au Manitoba comprenait 11 400 noms d'enfants en 2013.

Il est devenu presque impossible d'être un « étudiant avant tout ». Tel qu'établi par la Chambre de commerce de Winnipeg, l'incapacité de retenir les employés et autres obstructions à l'accomplissement du travail nuisent à la croissance économique; ainsi l'engagement familial, en devenant une source de conflit majeure avec l'emploi, coûte en temps et en productivité à nos entreprises, notions tout à fait applicables en milieu universitaire. La proximité et l'accès d'un centre d'excellence influenceraient à la baisse le niveau de stress que subissent les jeunes familles, et par conséquent leur permettraient de mieux s'accomplir dans leurs projets. Les arguments d'attraction et de rétention des recrues sont ici indéniables.

Puisque l'Université de Saint Boniface est la seule au Manitoba à ne pas disposer de centre de garde pour la jeune enfance, nous lui proposons de remédier à ce manque en investissant dans sa propre Mission et qu'elle *offre une formation universitaire et collégiale de qualité, personnalisée pour répondre aux besoins de ses étudiants et qui développe des leaders de la société;* en ouvrant ce Centre d'excellence enfant, famille et communauté, l'Université reconnaîtra son rôle de héraut de succès dans notre société moderne, changeante et pourtant harmonieuse.

Stéphanie Rouet,
Moïse Muhindo
et Catherine Green,
Comité Média,
étudiants de l'École de service social,
Université de Saint-Boniface.
Facebook : CEEFC École Service social
Le 25 octobre 2015.

Vie étudiante

Le Club d'entrepreneurship de l'USB


Souleymane junior FOFANA
presse@reveilmedias.ca

Le Club d'entrepreneurship de l'Université de Saint-Boniface (CE-USB) est avant tout une organisation estudiantine à but non lucratif, par et pour les étudiants. Par convention, tous les étudiants de l'USB en sont membres.

Le Club d'entrepreneurship a vu le jour au courant de l'année académique 2012-2013 avec l'appui de professeurs, notamment Faïçal Zellama, également directeur de l'École d'administration des affaires.

Le CE-USB a déjà réalisé plusieurs activités. Des ateliers de formation sous différentes thématiques ont eu lieu. Des professionnels du monde du travail ont abordé des sujets, tels que l'exploration de notre créativité et l'amélioration ainsi que l'enrôlement de compétences utiles dans les carrières professionnelles.

Ces rencontres, en plus d'être informatives, peuvent jouer un rôle de plus-value une fois notre diplôme en main.

En offrant des activités éducatives, le CE-USB apporte aux étudiants les outils nécessaires au développement de leur esprit entrepreneurial de même que des occasions de réseautage et bien plus encore. « Donner de son temps pour organiser des évènements et des ateliers pour relier les étudiants de l'USB avec la communauté d'affaires et avoir accès à un réseau de contacts à vie, c'est la vision de CE-USB », affirme le vice-président du club Neder Hedfi.

La présidente du club, Adena Encontre, appuyée des membres du comité exécutif, s'efforce de faire de son mandat une continuité des actions de ses prédécesseurs. « On veut faire du CE-USB une organisation qui répond aux besoins des étudiants, mais aussi du monde du travail. On souhaite aussi accueillir plus d'étudiants », ajoute-t-elle. Un appel est donc lancé à tous ceux qui s'intéresseraient au Club.

Le CE-USB représente une excellente initiative pour tout étudiant qui désire se lancer dans le monde des affaires. Le CE-USB est membre de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et reçoit l'appui de professeurs de l'USB et de mentors du Conseil de développement économique du Manitoba.



photo : Souleymane junior Fofana

La présidente Adena Encontre et le vice-président Neder Hedfi du Club d'entrepreneurship de l'USB.

Vie étudiante

L'autopartage, assez facile et économique


Vaouzia DJIBRILLA
presse@reveilmedias.ca

Winnipeg dispose d'une coopérative de covoiturage, *Peg City Car Coop*. Cette coopérative détient 18 voitures économes situées à proximité du centre-ville. Depuis mai 2013, le stationnement de l'Université de Saint-Boniface (USB) compte une de ces voitures d'autopartage.

L'autopartage est la mise en commun d'une flotte de voitures au profit des abonnés à ce service. En d'autres termes, un abonné a une voiture à sa disposition quand il le désire et paye juste pour son parcours. De plus, c'est l'agence qui s'occupe de l'entretien et du stationnement.

L'abonné n'a qu'à réserver quand il le désire un véhicule en service libre qui sera garé dans un stationnement à proximité de chez lui pour une durée limitée. Les voitures sont disponibles 24 heures sur 24, et ce, 7 jours sur 7.

Abonnement

L'abonnement à la coopérative *Peg City Car Coop* se fait en deux étapes. D'abord, l'inscription se fait en ligne et une fois celle-ci terminée, le service prend rendez-vous avec vous pour finir le processus à son bureau et faire un suivi d'orientation pour choisir votre statut.

Avec *Peg City Car Coop*, on est libre de choisir le statut de membre-propriétaire avec ou sans avantages ou de conducteur occasionnel. Pour y être admissible, on doit avoir 18 ans, être titulaire d'un permis de conduire de classe 5F au Manitoba ou un équivalent hors de la province et n'avoir aucune accusation de conduite criminelle.

Les tarifs de véhicules d'autopartage varient d'une agence à l'autre, d'une ville à l'autre et d'un pays à l'autre. L'adhésion au statut de membre-propriétaire nécessite une seule fois l'achat d'actions remboursables de 500 $ avec accès à des avantages comme des heures libres entre minuit et 7 h.

Les conducteurs occasionnels ont accès à la flotte sans engagement. Ils payent des frais d'adhésion de 25 $ et des frais annuels de 50 $ avec un taux horaire de 9 $ qui comprend 100 kms par jour.

Avantages

Le covoiturage permet d'économiser beaucoup d'argent. Il a aussi plusieurs impacts positifs pour notre communauté et pour l'environnement. La première étude québécoise sur l'autopartage révèle une réduction de 1,2 tonne d'émissions de CO_2 par personne et par année.

Selon l'Association canadienne des automobilistes, la possession et l'exploitation d'un véhicule au Canada représentent une dépense de 8 000 $ par année. Les membres d'une coopérative d'autopartage dépensent en moyenne 1 200 $ par année. Ce montant couvre l'essence, les assurances, le stationnement et l'entretien du véhicule. L'agence s'occupe aussi des pneus d'hiver, des réparations ou des remplacements inévitables.

L'autopartage est une pratique sociale et environnementale conçue pour économiser de l'argent et diminuer la pollution atmosphérique. C'est une bonne pratique pour les déplacements à l'intérieur d'une ville.



photo : Sarah Gagné

Au-delà de considérations pratiques, l'autopartage assure l'utilisation nettement raisonnée, économique et pratique de la voiture.

Arts et culture

Briand-Nelson illumine la place!



Sonia Kitio ZEUBOU

presse@reveilmedias.ca

Briand-Nelson Mutima est un jeune artiste qui étudie à l'Université du Manitoba, à la Faculté de biologie en sciences environnementales. Il suit un cours à l'Université de Saint-Boniface. Pour en savoir plus sur cette jeune personnalité, *Le Réveil* est allé à sa rencontre.

Comment t'es venue l'idée de faire de l'art?

J'ai commencé à l'âge de 5 ans. Je consultais un psychiatre et j'avais du mal à communiquer avec lui. Donc, il a trouvé un moyen qui m'a permis de m'exprimer. Je m'exprimais par le dessin. Après ces consultations qui ont duré une année, j'ai gardé cette habitude de dessiner. Ce qui a permis que je garde cette aptitude à dessiner, c'est lorsque j'ai fait un dessin en classe qui était super bien d'après les autres élèves, contrairement à ce que moi je pensais. Mon enseignant a pris mon dessin et l'a présenté à toute la classe en disant que c'était un très beau dessin. D'habitude quand un enseignant prenait mon dessin, il était toujours mécontent, mais pas ce jour-là! J'étais ému et aujourd'hui, je peux vous dire que ce dessin m'a sauvé parce qu'en Afrique, si ton prof te surprenait en train de dessiner pendant le cours, c'était la punition assurée. J'ai été applaudi par la classe. Je me suis senti comme un roi. Je me suis senti apprécié et je me suis dit que j'allais continuer à dessiner.

Tu as un de tes tableaux exposé au Musée canadien pour les droits de la personne. C'est le portrait de Nelson Mandela pendant sa maladie. Comment te sens-tu lorsque tu vois ton tableau exposé dans un lieu aussi imortant? Est-ce une fierté pour toi?

Le fait d'avoir un portrait de Nelson Mandela fait par moi, c'est quelque chose de magnifique! Pour moi, c'est une sorte de bénédiction, c'est comme si je rendais hommage à ce grand homme qui nous a quittés. Nelson Mandela s'est battu pour les droits de l'Homme au cours de sa vie et puis il a toujours soutenu la notion d'unité. Lorsque le Musée m'a demandé de faire un tableau de Nelson Mandela, surtout que c'était la période où il était malade, je me suis dit : « Super! Sachant que certaines personnes ne le connaissent pas, ce sera l'occasion pour eux de savoir qui il est, ce qu'il a fait et c'est vraiment quelque chose de bien. »

Est-ce que l'art a été pour toi la meilleure façon de t'intégrer à Winnipeg? As-tu déjà fait des expositions?

Oui, ça été l'un des points forts pour mon intégration dans la ville. Je me rappelle au *high school*, j'ai réussi à me faire des amis grâce à cela. Quand je faisais mes dessins, tout le monde voulait voir comment ça se passe et puis à la fin, nous avions des conversations qui bâtissent des liens. Bref, ça a facilité mon intégration dans l'école.

En ce qui concerne les expositions, j'ai environ 3 à 4 expositions dans la ville chaque année. Je travaille avec plusieurs artistes de différents âges. Je donne des cours de dessin aux enfants et parfois, je fais des expositions pour eux pour les encourager dans le domaine de l'art. Et c'est aussi pour moi une façon de les pousser à mieux s'intégrer dans la communauté parce que la plupart ne savent pas quoi faire vu qu'ils sont à un âge assez fragile, et s'ils commencent à un bas âge comme je l'ai fait, ils peuvent aussi développer certaines habitudes.



photo : Souleymane junior Fofana

Briand-Nelson Mutima a fait ses premiers traits de crayon à l'âge de 5 ans, lorsqu'il était en République démocratique du Congo. Aujourd'hui, une de ses œuvres est exposées au Musée canadien pour les droits de la personne.

Le 5 novembre, c'était le jour du vernissage d'une de tes expositions au Centre culturel franco-manitobain. Combien de temps va durer cette exposition?

Les tableaux vont rester au CCFM pendant environ 2 mois et puis chaque semaine, j'ajouterai un nouveau tableau à l'exposition. Puis après, je vais récupérer mes tableaux et je vais faire une autre exposition en partenariat avec une église qui est *downtown*. Ce sera au *Calvary Temple* où je donne des cours de dessin aux enfants. Pour l'instant, je n'ai pas encore prévu ce qui va se passer en été, mais je sais qu'il y a une exposition qui s'en vient avec de nouveaux tableaux parce que je suis en train de travailler sur un nouveau thème.

Est-ce que tu avais des contacts artistiques dans la communauté à Winnipeg?

J'ai essayé au début, mais ça n'a pas vraiment fonctionné. Je n'ai peut-être pas parlé aux bonnes personnes. Quand j'ai commencé à travailler au YMCA, j'ai rencontré d'autres personnes dans la communauté anglophone, la communauté jamaïcaine et autre. Avec eux, l'alchimie était là et on a commencé à travailler ensemble à l'Université du Manitoba. Si je regarde mon parcours, je semble avoir eu plus de résultats avec les anglophones. J'ai fait des expositions à l'U du M, et aussi dans la première église presbytérienne qui se trouve *downtown*.

Je me suis aussi impliqué avec le festival Folklorama. Ce n'était pas dans le domaine de l'art, mais plutôt dans la gestion et la coordination. J'étais ambassadeur adulte masculin, on devait partager certaines choses de l'Afrique.

Fais-tu d'autres types d'art?

Oui, je fais du graffiti. Bien évidemment, ça entre dans le dessin, dans la caricature. Je fais aussi de la musique en français et en anglais, comme un bon Canadien, mais ce n'est qu'un passe-temps! Je me suis dit pourquoi pas le faire dans les deux langues pour toucher un plus grand public. Je le fais souvent avec des amis, ça marche pour le mieux. On a déjà fait plusieurs performances au cours des trois dernières années et le public a aimé. On travaille même sur un album en ce moment.

Des activités pour tous les goûts!



Octobre a été un des mois les plus divertissants pour la communauté estudiantine de l'Université de Saint-Boniface. Fidèle à son habitude, le Service d'animation culturelle n'a pas manqué de célébrer l'Halloween. La maison hantée a une fois de plus été une réussite en faisant peur aux plus courageux. Comme nouveauté, on a eu droit à un marathon de films d'horreur. Plus de 13 films d'épouvante ont été présentés en 24 heures dans la salle 1234. Il y a même eu des concours de costumes entre départements.

La musique n'a pas été en reste. L'USB Band est enfin né, les soirées chansonniers ont repris de plus belle, et on a même eu droit à un midi en musique avec Etienne Fletcher. Et n'oublions pas les performances des équipes sportives Les Rouges de l'USB. L'équipe de soccer est sortie grande gagnante du tournoi final de la *Manitoba Colleges Athletic Conference*. Et il y a aussi eu la soirée électorale...

photos : Sarah Gagné, Caroline Touchette, Éric Lemoine, Petite souris photographie, et Walter Kleinschmit

Vie étudiante

La jeunesse : racine pour une démocratie moderne



Jason Cegayle

presse@reveilmedias.ca

Le Canada n'est pas seulement un pays où on dit « eh », où on mange le bacon, et où on consomme toujours du sirop d'érable. Le Canada est un pays fier d'avoir la liberté d'exprimer ses besoins et de faire connaitre les changements qu'on veut comme pays démocratique.

Des Rocheuses jusqu'aux Maritimes, les citoyens canadiens ont exprimé leur droit et leur liberté de voter le 19 octobre 2015 pour un parti politique qui les représente. Plusieurs ont opté pour le changement. Pour les jeunes qui ont voté pour la première fois, cette journée d'élection a été une occasion de s'impliquer dans leur pays et la politique.

Le Parti conservateur, le Parti libéral, le Bloc Québécois, le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Parti vert ont travaillé fort pendant ces 78 jours de campagne électorale, la plus longue de l'histoire. Les citoyens se sont rendus aux urnes en quête d'un programme qui offre un meilleur présent et un avenir prometteur pour le Canada. Selon un article de *Global News*, 68,49 % des Canadiens ont projeté leurs voix aux élections fédérales : un fait marquant dans l'histoire de la démocratie canadienne. Cette élection fédérale est une des plus historiques, car on a vu le taux de participation aux élections le plus élevé et en plus de cela, une plus forte proportion de jeunes électeurs.

La jeunesse est tellement importante dans la société canadienne, car elle fait le partage à l'égard de la politique. Le nouveau gouvernement canadien en place doit se préoccuper de cette jeunesse. Pour plusieurs, c'était la première fois qu'ils se prévalaient de ce privilège. Comme jeunes adultes, beaucoup de choses se passent dans la vie personnelle, comme les études, les relations entre amis, la famille et la vie sociale. Comme citoyens, on a la responsabilité et le droit de voter.



photo : Jason Cegayle

Jason Cegayle a fait son devoir de citoyen lors de l'élection du 19 octobre.

Les jeunes ont besoin de choisir le gouvernement qui les représente et tient compte de leurs besoins. Pour plusieurs, la décision de participer aux élections est une grande transition, car maintenant leurs choix contribuent à une décision nationale.

En tant que nouvel électeur, je suis désormais considéré comme étudiant, frère, sœur, homme ou femme, et aussi comme citoyen responsable.

Anika Szuszko, étudiante en première année en sciences infirmières et diplômée de l'école secondaire Edward Schreyer, indique que « spécialement comme une femme, nous avons un cadeau très spécial. Notre cadeau est le droit de voter car dans plusieurs autres pays, peu de jeunes femmes ont ce droit. Elles sont plutôt dominées par les hommes dans leur société. Au Canada, il y a une égalité entre les peuples. Ça ne fait aucune différence si nous sommes blancs, noirs, asiatiques ou latinos, il nous est permis d'exprimer nos choix et nos pensées. En tant que femmes, nous devons être fières parce que cela fait 99 ans que nous avons le droit de voter. »

Pour d'autres, les élections leur permettent de penser « et de critiquer nos décisions. Comme premiers électeurs, nous semblons mûrs parce que nous avons le choix de faire des changements dans notre pays. C'est intéressant parce que quelques personnes n'ont pas voté, disant que rien n'allait changer. Par contre, quand on vote, cela fait une grande différence. Nos décisions contribuent à l'économie et plusieurs autres aspects qui nous affectent. J'espère que les jeunes vont voter lors des prochaines élections », exprime Louis Côté, étudiant en Université 1 à l'Université de Saint-Boniface.

Un bon ami des jeunes est bien évidemment la technologie. Durant les dernières semaines, beaucoup d'organisations ont encouragé les jeunes, via les réseaux sociaux, à voter pour la première fois. Instagram, Twitter et Facebook ont été bombardés de publications, de *tweets* et de commentaires. La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) a fait la promotion du droit de voter avec ses hashtags *#népourvoter* pour encourager les jeunes à exercer leur droit de vote. De plus, Radio-Canada a lancé le projet de Premier Vote (1er Vote) pour encourager les jeunes électeurs à prendre une vidéo en posant une question non seulement aux partis politiques, mais aussi aux internautes. Instagram avait plus de 200 publications avec le hashtag *#jaivoté* pour encourager les jeunes à s'engager dans la 42e élection fédérale.

Le Canada est fier d'accueillir un nouveau parti politique au pouvoir. Pour plusieurs, le Parti libéral est une assurance vers un avenir brillant pour les citoyens canadiens.